



RAPPORT

*Dialogue des femmes Malagasy sur la
Réconciliation et la Consolidation de la Paix*

Antananarivo, Madagascar

*23 - 24 Mars 2015 à l'Hôtel Ibis
(Ankorondrano)*

LISTE DES ACRONYMES

CLAP : Comité Locaux d’Alerte Précoce

CUA : Commission de l’Union Africaine

FFKM : Fiombonan’ny Fiangonana Kristiana eto Madagasikara (Conseil des Eglises Chrétiennes à Madagascar)

HCDDED : Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l’Etat de Droit

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PACEM : Projet d’Appui au Cycle Electoral de Madagascar

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SADC : Southern African Development Community (Communauté de Développement de l’Afrique Australe)

SOMAMI : Solombavambahoaka Mampihatra ny Miralenta

INTRODUCTION GENERALE

Les crises cycliques qui se sont succédé à Madagascar, notamment celle du 2009, ont eu des impacts néfastes sur sa population. Quelques mois après les élections présidentielles et parlementaires, le pays n'arrive pas encore à se défaire de ses maux sociopolitiques et économiques malgré la réintégration dans la sphère internationale. La mise en œuvre d'une réconciliation nationale est stipulée par la Feuille de Route, texte qui a régi le processus de sortie de crise du 2009. Des étapes ont déjà été initiées par le Fiombonan'ny Fiangonana Kristiana eto Madagasikara (FFKM) ou Conseil des Eglises Chrétiennes de Madagascar. Cependant, il apparaît que les femmes n'ont pas été suffisamment consultées. C'est dans cette optique que Gender Links, avec l'appui de l'Union Africaine a pris l'initiative de rassembler les femmes issues de 22 régions de Madagascar autour d'une table pour qu'elles puissent exprimer leurs avis et leurs points de vue concernant le sujet.

La participation et l'implication des femmes dans la vie de la nation est une des facteurs clef du développement. Pour les deux organisations, la réconciliation nationale est un grand tournant qui devrait impliquer tous les acteurs de développement, dont les femmes. Ces dernières ne devraient pas uniquement être des spectateurs puisqu'elles sont directement touchées par chaque prise de décision faite dans le pays. Ainsi, un Protocole d'Accord a été signé par les deux partenaires pour la concrétisation du dialogue des femmes.

A- Rapport technique :

Le présent rapport est divisé en trois grandes parties : d'abord le rapport technique qui se focalisera sur la mise en œuvre du projet et le contexte de sa réalisation. Ensuite, le rapport financier qui fera état des détails sur la ligne budgétaire et les dépenses et enfin la dernière partie comprendra le rapport du déroulement du dialogue qui fera part de toutes les activités ainsi que les recommandations issues de cette rencontre.

1- Contexte et signature du Protocole d'Accord

1-1- Parties signataires du Protocole d'Accord

Après des séances d'échanges et de travail sur l'importance de la participation de la femme dans la vie de la nation en général, les processus des réconciliations nationales, de la réforme du secteur de la sécurité, de la consolidation de la paix et de développement en particulier, le Gender Links a soumis une Note Conceptuelle au Bureau de Liaison de l'Union Africaine à Madagascar afin de solliciter un appui sur la mobilisation des femmes sur les différents processus mentionnés ci-dessus.

Ainsi, la Commission de l’Union Africaine (CUA) par l’entremise de son Bureau de Liaison à Madagascar d’un côté et Gender Links d’un autre ont conclut un Protocole d’Accord pour l’organisation du « Dialogue des Femmes Malagasy sur la Réconciliation et la Consolidation de la Paix » pour les 23 et 24 mars 2015 à l’Hôtel Ibis, Antananarivo Madagascar. Cet appui est dans la ligne du Projet d’Appui à la Consolidation de la Paix (Peace Strengthening Project) du Département Paix et Sécurité, Division de Reconstruction et Développement Post Conflit.

Pour l’Union Africaine le défi est grand car les pays africains, dont Madagascar, sont encore confrontés à une faible représentation des femmes dans le processus de prise de décision. Aussi, il a été utile d’appuyer Gender Links, au nom des organisations et des organisations des femmes de Madagascar, un espace pour l’engagement et l’implication des femmes dans tous les processus en cours.

1-2- Raison ayant conduit à la signature du Protocole d’Accord

Conscient des rôles importants des femmes dans la vie de la nation, les deux parties prenantes se sont engagées dans l’initiative de faire entendre la voix des femmes. La situation dans laquelle la Grande Ile vit maintenant ne peut plus se passer sans que tous les acteurs de développement, dont les femmes prennent leurs responsabilités. En effet, une baisse de la participation féminine dans la sphère politique et dans les postes de décision a été remarquée. Alors que comme les hommes, elles vivent difficilement les impacts de la crise, or ni dans les processus de sortie de crise ni dans les initiatives de réconciliation nationale, elles n’ont été consultées. La réconciliation nationale organisée sous l’égide du Fiombonan’ny Fiangonana Kristiana eto Madagasikara (FFKM) ou Conseil des Eglises Chrétiennes de Madagascar entre maintenant en deuxième phase : celui de faire des consultations régionales. Il a été remarqué que si des femmes ont été conviées aux rencontres qui ont déjà eu lieu, ce n’était pas pour se positionner en temps que femme ou pour faire entendre la voix des femmes mais surtout par rapport à un statut social et politique.

Ainsi le 19 mars 2015, les deux parties prenantes ont signé le Protocole d’Accord pour la réalisation

1-3- Durée du Protocole d’Accord

Comme il a déjà été mentionné auparavant, Le Protocole d’Accord a été signé en vue de la tenue du Dialogue qui sera intitulé « Dialogue des Femmes sur la Réconciliation et la Consolidation de la Paix », selon la décision prise conjointement par les deux organisations.

La suite du partenariat dépendra des perspectives et des résolutions qui seront identifiées après la rencontre.

1-4- Budget

Pour la tenue de la rencontre entre les femmes malagasy, un budget prévisionnel d'un montant de 14 702,02 a été inscrit. Ceci était réparti en quatre (4) rubriques bien distinctes : le transport des participants. Il est nécessaire de préciser que certain d'entre eux s'étaient déplacés par avion et d'autres par voie routière. La deuxième rubrique comprenait la prise en charge de ces mêmes personnes y compris le frais de déplacement interne, la restauration (petits déjeuner et dîners) ainsi que leur hébergement.

Pendant les deux jours de travaux, les participants ont eu droit à deux (2) pauses café par jour et un déjeuner à l'hôtel Ibis où s'est déroulé le dialogue. Et enfin la dernière rubrique comprend tout ce qui est logistique (fourniture, frais de communication, prestation des rapporteurs et de l'interprète, les impressions, etc.)

1-5- Comment le don a été utilisé conformément à l'Accord

Le fond alloué par l'Union Africaine était entièrement consacré à l'organisation du Dialogue des Femmes, tel qu'il était stipulé dans l'Accord signé par les deux parties. Au cours de la réalisation, des imprévus survenaient, mais grâce à la collaboration effective entre les responsables financiers des deux entités, les éventuels problèmes n'ont pas eu lieu.

2- Objectif et priorité du projet

Cette partie sera consacrée à déterminer les cadres et le contexte de réalisation de l'évènement. Malgré le fait que Madagascar a signé et/ou ratifié des instruments internationaux et régionaux portant sur l'égalité de genre et la promotion de la femme, l'application de ces textes n'est pas encore une réalité.

2-1- But et objectif du projet

Comme il est déjà mentionné ci-dessus, ce projet a été mis en place afin de faire participer les femmes dans le processus de mise en œuvre de la réconciliation nationale. Les femmes ne sont pas suffisamment consultées dans les processus déjà entamés alors qu'elles font parti de ceux qui sont les plus touchées par les impacts des crises tels que l'insécurité, les violences en toutes ses formes, le chômage, etc. En effet, elles devraient être écoutées, entendues et impliquées dans des démarches qui les concernent directement. Le dialogue des femmes visent alors à mener un dialogue à la base entre les femmes Malagasy pour qu'elles

contribuent aux processus de réconciliation et de consolidation de la paix à Madagascar. Cela consiste à conscientiser les décideurs sur le rôle et la place de la femme dans les processus de réconciliation nationale et de réforme du secteur de la sécurité ; à créer un cadre de dialogue entre les femmes Malagasy pour faire entendre leur voix et aspiration sur le processus de réconciliation et de consolidation de la paix/refondation de l'Etat et aussi à promouvoir la participation, la prévention et la protection des femmes dans le maintien de la paix et la résolution pacifique des conflits.

2-2- Domaines prioritaires de l'ONG

Gender Links est une Organisation Non Gouvernemental (ONG) régionale qui œuvre pour la promotion de l'égalité des genres. Elle travaille à travers les pays membres de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) pour l'atteinte de l'Objectif 4 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'organisation priorise la participation égale des femmes et des hommes dans divers secteurs. Elle met en œuvre des actions et des activités portant sur l'autonomisation et la responsabilisation de la femme, et elle collabore avec des partenaires qui partagent cette vision. L'intégration de la femme dans les postes de décision, la lutte contre toutes formes de violence envers les femmes sont parmi ses priorités. Aussi, elle engage des partenariats avec les acteurs locaux telles que les associations, les sociétés civiles, les universités, les communes, etc. pour que la participation de la femme soit une réalité.

2-3- Indiquer les noms des partenaires d'exécution

La conception et la réalisation du projet étaient conjointement assurées par les deux partenaires. Une équipe technique était chargée de la rédaction des documents de support (la Note Conceptuelle, une Aide Mémoire, le programme de la rencontre). Ensuite, la liste des participants a été établie à partir de la liste des personnes ressources de Gender Links. En effet, pour diversifier les points de vue, le Dialogue des Femmes ambitionnait de rassembler plusieurs personnes qui sont, non seulement issues de régions différentes mais qui travaillent également dans des domaines variés ; leur engagement dans la promotion de la femme était leur point commun. Il était nécessaire que les participants soient des personnes qui comprennent les enjeux des thématiques traités lors de la rencontre.

Après la signature du Protocole d'Accord, la même équipe technique procédait à l'organisation des aspects logistiques ainsi que les déplacements des participants.

En outre, le financement du projet était exclusivement assuré par l’Union Africaine mais les responsables financiers des deux organisateurs travaillaient ensemble.

3- Mise en œuvre du projet

Cette partie comprendra les détails relatifs aux préparatifs de la rencontre. En effet, l’équipe rencontrait des difficultés et des contraintes au cours de la réalisation du projet, cette partie fera part de la dynamisme et de la rigueur que les deux entités avaient pu créer dans l’organisation.

3-1- Utilisation des fonds reçus

Le fond remis par l’Union Africain a été entièrement consacré à la réalisation du dialogue des femmes malagasy. Cela consistait à l’achat des matériels, les charges des participants, la location des locaux, la conception et la réalisation des invitations et des banderoles. (Cf 1-5). Les responsables financiers des deux parties prenantes ont travaillé en étroite collaboration, ce qui signifie qu’il n’y avait pas eu de problème au niveau de la gestion et de la répartition. Ils se sont rigoureusement conformés à la ligne budgétaire.

3-2- Problèmes rencontrés

Le manque de temps a été certainement le principal problème. En effet, l’équipe n’avait que cinq (5) jours pour tout organiser. Il en résultait des chamboulements par rapport au déplacement de certains participants, il y a même eu ceux qui n’ont pas pu se déplacer au dernier moment. Aussi, au niveau des charges, les deux organisations n’ont pas la même procédure financière, ce qui a provoqué une indignation de la part de certains participants. Mais, au final, suite à des explications fournies par les organisateurs, la compréhension faisait place à ce ressentiment.

Par ailleurs, si l’atelier a été prévu à Tamatave, au dernier moment, les deux organisations ont décidé de l’organiser à Antananarivo où il a été plus commode de faire venir les participants. Compte tenu aussi le peu de temps que les organisateurs avaient, il a été plus facile de tout gérer dans la capitale où sont établis leurs bureaux respectifs.

3-3- Discussion des progrès au regard du plan de travail et du calendrier de mise œuvre

Certainement, l’équipe n’avait pas eu beaucoup de temps pour retoucher le plan de travail déjà pré-établi. Il fallait mobiliser des systèmes pour que tout soit prêt à temps. Toutefois, il fallait revoir les priorités avec un chronogramme et un timing bien précis. Le programme de

la rencontre, il n'a pas été changé, celui de l'atelier prévu pour Tamatave a été gardé. La conjugaison de la rigueur de l'équipe formée par les deux organisations constituait un atout majeur malgré les contraintes de temps.

4- Profil des bénéficiaires

4-1- Typologie des participants

Nous avons précédemment mentionné que les participants venaient des 22 régions de Madagascar, dont la plupart étaient des personnes qui ont déjà l'habitude de travailler avec Gender Links. Ils étaient sélectionnés par région puisque le nombre prévu par l'équipe technique et financier ne devait pas excéder les 60 personnes. Etant donné qu'il y a eu des personnes qui n'ont pas pu venir, le nombre de participants de la région Analamanga a été augmenté. Ils sont majoritairement des femmes, étant donné que ces dernières ont été les premières cibles. La diversité était parmi le critère de sélection ; diversité des secteurs d'activité, diversité des régions d'origine, diversité des cultures et des pratiques, diversité des réalités. La finalité était d'avoir une diversité d'idées et d'opinions pour que les résolutions reflètent une représentativité effective.

4-2- Graphes représentatifs des participants

Voici les graphes récapitulatifs des participants au dialogue.

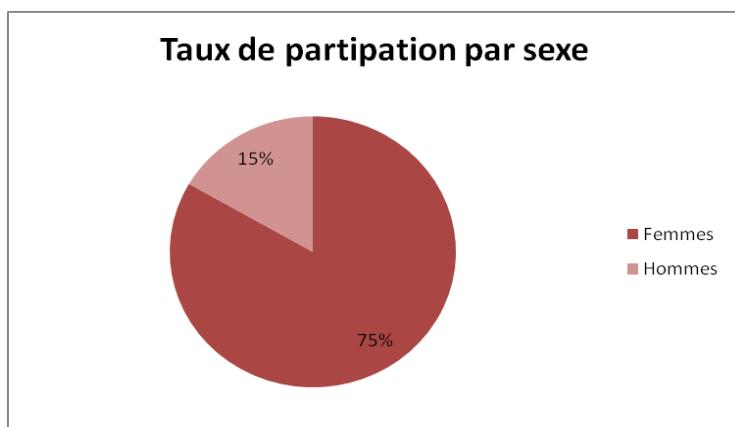


Figure 1 : Représentation des nombres des hommes et des femmes ayant participé au dialogue

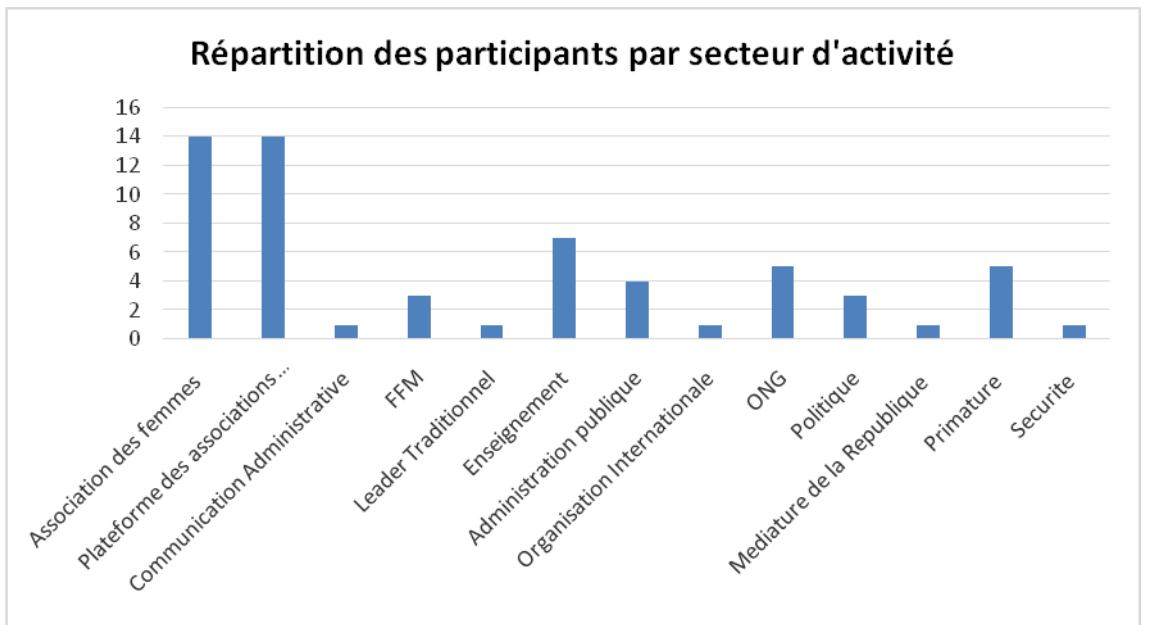


Figure 2 : Présentation des participants selon leurs secteurs d'activité

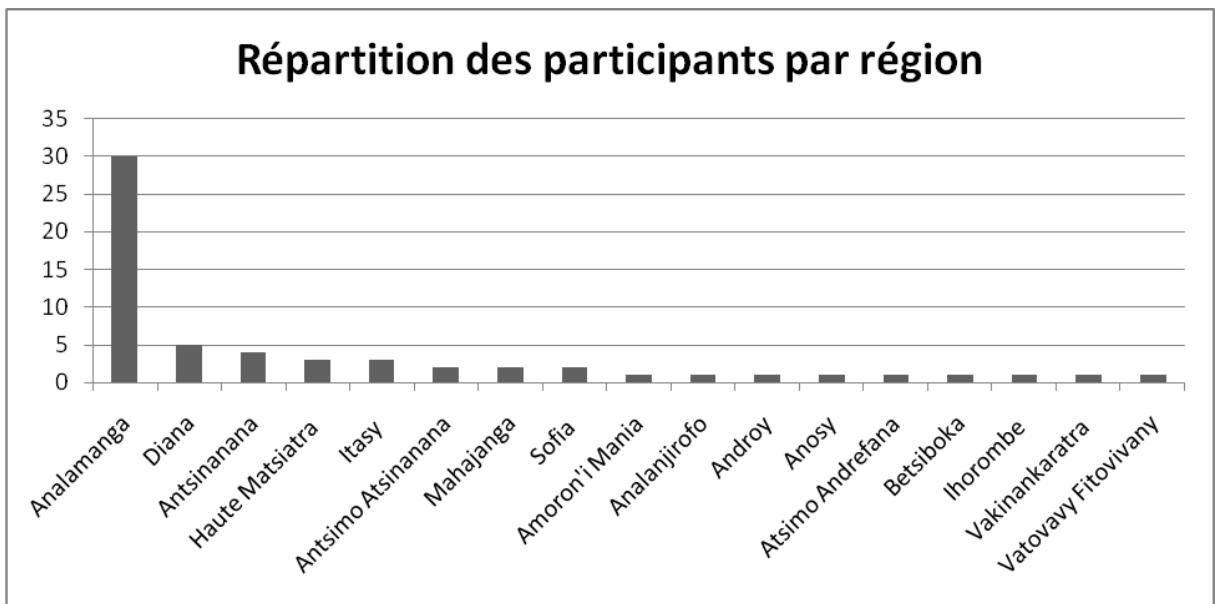


Figure 3 : Représentation des participants selon leurs régions d'origine

5- Nouveau projet envisagé

A l'issue de ce dialogue, les participants ont formulé des recommandations résumées dans La Déclaration des Femmes Malagasy signée à la fin de la rencontre.

Il y a lieu de note que les quatre (4) groupes de travail qui étaient constitués lors des assises avait également soumis un nombre de recommandation sur les thèmes suivant :

- Quid du rôle et la place de la femme malagasy dans la réconciliation nationale
- Quid de la stratégie sur l'augmentation de la sécurité de la femme par l'augmentation de l'effectif des femmes dans le secteur de la sécurité ou des opérations de maintien de la paix ou simplement de maintien de l'ordre public
- Perspective et plaidoirie pour la mise en œuvre de l'adoption, la mobilisation de fonds, et l'application plan d'actions national sur la Résolution 1325 « le Genre, la Paix et la Sécurité
- Quid des 33 questions soulevées par les chefs religieux FFKM

Parmi ces résolutions, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme et Gender Links soumettent deux (2) projets dans le cadre de continuité et suivi des recommandations du dialogue, dont l'intégration des femmes dans les processus de réconciliation et la consolidation de la paix, ainsi que la validation et la mise en œuvre du plan d'action national sur la Résolution 1325.

5-1- Nouvelle orientation

L'intégration des femmes dans les processus de réconciliation et la consolidation de la paix a été soumise et acceptée par le Fiombonan'ny Fiangonana Kristiana eto Madagasikara (FFKM) ou Conseil des Eglises Chrétiennes de Madagascar. Toutefois, l'organisation a précisé que cela nécessite un fond considérable qu'elle ne pourrait pas supporter. D'autant plus que cette procédure n'était pas prévue dans la mise en œuvre du processus de réconciliation qu'elle a élaboré. En conséquence, le FFKM sollicite Gender Links et l'Union Africaine de prendre en charge le déplacement et les frais de séjour des participants du dialogue des femmes.

En outre, la validation et la mise en œuvre du plan d'action national sur la Résolution 1325 constitue une priorité pour Madagascar. En effet, la participation des femmes dans le maintien de la paix n'est pas encore une évidence dans la Grande Ile. Aussi, elles ne jouissent pas pleinement de leurs droits à la sécurité. Des processus de concrétisation d'un plan d'action ont été initiés, mais l'essentiel reste à faire. Les participants du dialogue des femmes comptent sur l'appui technique et financier de l'Union Africaine pour que le plan d'action national sur la

Résolution 1325 soit enfin un texte régissant la protection des femmes et la prévention de toutes les formes de violence à leurs égards, mais également un texte garantissant leur participation dans les sphères de décision.

5-2- Coût de nouveaux projets

Pour la participation au processus de réconciliation du FFKM, tout comme l'organisation d'un atelier de validation du plan d'action de la résolution 1325, étant donné que ce seront toujours ceux qui ont participé au dialogue, le budget alloué sera du même montant. Mais il faut noter que les durées des rencontres n'ont pas encore été déterminées. Pour l'intégration à la réconciliation, la durée dépend du FFKM. Par contre, pour la validation de la résolution 1325, Gender Links et l'Union Africaine devront en discuter.

B.Rapport Financier

La gestion financière de l'évènement a été assuré par les responsables financiers des deux organisations. Ensemble, ils élaboraient le budget prévisionnel qui ensuite était validé par les responsables.

1. Répartition de transfert de la contribution du bureau de liaison de l'Union Africaine

Vu qu'il n'y avait pas beaucoup de temps entre la signature du Protocole d'Accord et la tenue de l'évènement, le fond alloué par l'Union Africaine n'a pas été transféré sur le compte de Gender Links (il faut deux (2) jours pour effectuer un virement). Par contre, le responsable de l'ONG recevait les sommes nécessaires sont la disponibilité des états financiers.

Les dépenses relatives à la logistique ainsi que les billets d'avion de ceux qui venaient des zones lointaines ont été directement à la charge de l'Union Africaine. Par contre, Gender Links s'est occupé du paiement des per diem et le remboursement des frais de déplacement des participants, et aussi les coûts de la couverture médiatique.

2. Confrontation du budget alloué avec la somme dépensée

Le Protocole d'Accord stipule que la Commission l'Union Africaine, par l'intermédiaire du Bureau de Liaison de Madagascar, fera un don de 28.355,00 USD à Gender Links dans le cadre de ce projet. Le budget prévisionnel s'élève à 14 702,02 USD répartie en quatre (4) rubriques (transport, prise en charge, kits, logistique).

Le montant total de la prise en charge des participants, le frais de déplacement des journalistes, les coûts des impressions et duplications, la location de voiture, la conception et l'impression des banderoles et le frais de communication s'élève à 5 000 USD.

C- Rapport sur le déroulement de l'évènement

Introduction

Dans les pays en développement comme Madagascar, la violation des droits des femmes constitue l'une des préoccupations majeures des acteurs de la promotion des droits de l'homme.

A Madagascar, de nombreuses initiatives se lancent au niveau des organisations et des associations des femmes de la société civile avec ou sans l'appui des partenaires techniques et financiers pour éradiquer ce fléau, notamment par la promotion du genre et de la participation accrue, effective et significative des femmes dans le processus de prise de décision.

C'est dans cette perspective que le dialogue des femmes malagasy sur la réconciliation nationale et la consolidation de la paix a été organisé par l'Union africaine et le Gender Links le 23 et 24 mars 2015 à l'Hôtel Ibis Ankorondrano, Antananarivo. **Cérémonie d'ouverture officielle**

Toutes les participantes, y compris celles des régions qui sont arrivées la veille de dialogue étaient conviées à se retrouver à 8h 30 mn à l'hôtel Ibis pour l'enregistrement avant la cérémonie d'ouverture. Parmi les autorités officielles qui ont honoré de leur présence la séance de lancement officiel de ce dialogue figurent Le Médiateur de la République Madame Andreas Monique Esoavelomandroso, La Représentante spéciale de la Présidente de la Commission Africaine, Madame Hawa Ahmed Youssouf, ainsi que le Représentant du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme, Monsieur Jean Michel BEDO, Conseiller Spécial du Ministre. .

Pour Madame Ialfine Papisy, Coordonnatrice de Gendre-Links, dans sa prise de parole, elle a mentionné d'emblée le principal objectif de l'atelier qui consiste à mener à la base un dialogue entre les femmes Malagasy pour qu'elles puissent contribuer aux processus de réconciliation et de consolidation de la paix à Madagascar. Elle a aussi présenté le déroulement des ateliers qui vont se tenir pendant deux(2) jours successifs y compris les aspects méthodologiques et organisationnels du dialogue. C'est –à-dire l'alternance entre les présentations thématiques et les travaux en atelier suivis d'une séance plénière destinée à la présentation ou la restitution des résolutions et discussions y afférentes. Dans cette séance de lancement officiel, en tant qu'organisatrice du dialogue, Madame Ialfine Papisy a joué le rôle de Maître de cérémonie.

Madame Andreas Monique Esoavelomandroso, Médiateur de la République et Défenseur du Peuple a focalisé son discours sur le fait que la réconciliation nationale représente un thème d'actualité en raison de la forte mobilisation des acteurs dans ce processus. Pourtant, il s'agit d'un thème flou par rapport à son contenu, à sa motivation. Elle a aussi déploré la sous représentation des femmes au niveau des instances de décision et de maintien de la paix et de sécurité qui se trouvent à l'origine des lacunes et des insuffisances de la partie malgache, notamment sur le plan du cadre juridique et normatif des conditions féminines en générale et des droits des femmes en particulier. En témoigne la non ratification du protocole de SADC sur le Genre et le développement et la fameuse résolution 1325. En sa qualité de leader dans ce domaine, elle a mobilisé et sensibilisé ses consœurs pour s'engager, se déployer, étudier le facteur de blocage et approfondir les instruments juridiques en vue de l'augmentation des effectifs des femmes dans la décision qui constitue la raison d'être du dialogue.

Elle a aussi profité de l'occasion pour interpeller les politiques sur les violences contre les femmes dans la partie sud de Madagascar.

Pour le Représentant de l'Union Africaine, Madame Hawa Ahmed Youssouf a commencé son discours par le remerciement et la félicitation adressés à GenderLinks pour son initiative et sa démarche qui consistent à engager ce dialogue qui permet aux femmes malagasy de faire valoir leur vision et leur aspiration face au processus de réconciliation mené par le FFKM actuellement. Cette séance de lancement officiel du dialogue a été une occasion pour Madame Le Représentant de l'Union Africaine de rappeler le fait que le processus de réconciliation, le maintien de la paix ainsi que les élections communales figurent dans les clauses de la feuille de route de sortie de crise de Madagascar de 2011 dont la mise en œuvre relève de la partie malgache y compris les organisations de la société civile de promotion de la participation des femmes au processus de prise de décision. D'où sa félicitation adressée aux femmes actrices dans ce dialogue sur la réconciliation nationale et la consolidation de la paix. A titre d'information, elle a aussi mentionné dans sa prise de parole la consécration de l'année 2015 pour l'autonomisation des femmes africaines. A cela s'ajoute le bref rappel de la déclaration de la Présidente de la Commission Africaine, Dr Nkosazana Dlamini Zuma qui a salué et félicité la détermination des femmes africaines qui s'engagent et se mobilisent pour la revendication de l'égalité et de l'autonomisation des femmes conformément à l'agenda 2063 de l'Union.

Avant de terminer son discours et d'ouvrir officiellement *le dialogue des femmes dans le processus de réconciliation et de la consolidation de la paix*, Madame Hawa Youssouf a

insisté sur l'importance cruciale de la paix, de la stabilité et de la sécurité qui garantit l'épanouissement des femmes qui se trouve au cœur du protocole liant l'Union Africaine et Gender-Links dans l'organisation de cet évènement. A la fin de son discours, elle n'a pas oublié d'apporter sa contribution pour sensibiliser les autorités compétentes sur ce que les femmes peuvent jouer non seulement dans le processus de réconciliation, de consolidation de la paix, mais aussi dans le maintien de l'ordre et la mise en œuvre de la reforme du secteur du sécurité à Madagascar.

Une séance de prise de photo de famille a eu lieu avant la pause café. Ce n'est qu'après cette première pause que les autorités officielles ont pu partir et quitter la salle de conférence.

1. Méthodologie de travail

Ce dialogue se veut être un espace d'échange et de concertation pour les femmes malagasy de toutes les couches sociales, politiques, économiques et culturelles afin d'exprimer leur expériences et leurs aspirations sur les différents processus, notamment de réconciliation, reforme de secteur de la sécurité, perspective et plaidoirie pour la mise en œuvre de l'adoption, la mobilisation de fonds, et l'application du plan d'actions nationale sur la Résolution 1325 « le Genre, la Paix et Sécurité. Pour que les voix des femmes soient prises en considération dans tous ce processus, ce dialogue doit accroître la chance des femmes en termes de participation. C'est ainsi qu'à la suite des présentations thématiques des experts (première journée), des travaux en atelier et une séance plénière destinée à la formulation des recommandations et des résolutions a été prévue(deuxième et dernière journée).

1.1 Présentation thématique par des experts nationaux et internationaux

La première journée de ce dialogue des femmes se caractérise par des séries de présentations thématiques effectuées par des experts nationaux et internationaux suivies des séances de questions réponses pendant lesquelles les participants posent des questions et partagent leurs expériences, leurs observations par rapport aux prestations brillantes des intervenants.

Donc, pour alimenter la réflexion dans ce dialogue des femmes malagasy sur la réconciliation nationale et la consolidation de la paix, voici les questions thématiques abordés par les (6) intervenants :

- Économie des textes internationaux sur les droits de la femme (Madame Via Céline Yolande, Expert national et Avocat Général CA Toamasina)

- Expériences africaines sur le rôle et la place de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction post-conflit (Madame Antonia Ngabala Sodonon, Expert de l'Union Africaine-Reconstruction post conflit)
- La place du genre dans la Reforme du secteur de la sécurité-Cas pratique et résumé de la mission d'évaluation conjointe en République de Madagascar (Monsieur Moussa Batraki, Expert de l'Union Africaine-Reform du Secteur Sécurité)
- Perspectives de la femme malgache sur la place dans la réconciliation nationale et dans la reforme du secteur de la sécurité, Brève présentation du draft du plan d'action sur la mise en œuvre de la résolution 1325(Madame Ialfine Papisy, Expert National et Coordonnatrice national de Gender-Links)
- Stratégies pour la plaidoirie : recours à la pétition-quelles approches ? (Monsieur François Butedi, Expert de l'Union Africaine-Elections er Reconstruction Post-conflits.

1.2 Travaux en atelier suivis des débats en séance plénière

Pour ce qui est de la deuxième journée, elle a été consacrée aux travaux en atelier afin que les voix des femmes soient attendues. L'idée est d'approfondir davantage les discussions sur certain nombre de question particulière notamment :

- Quid du rôle et place de la femme malgache dans la réconciliation nationale et rédaction de la pétition ?
- Quid de la stratégie sur l'augmentation des effectifs de femmes dans le secteur de la sécurité et des opérations de maintien de la paix ou simplement dans le maintien de l'ordre public ?
- Perspective et plaidoirie pour la mise en œuvre de l'adoption, la mobilisation de fonds, et l'application du plan d'actions nationale sur la Résolution 1325 « le Genre, la Paix et Sécurité » ?
- Quid des 33 questions soulevées par les chefs religieux FFKM ?

2. Description et synthèse des présentations thématiques

Le dialogue a prévu six(6) intervenants. Mais, finalement, il n'y en a que cinq(5) pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs. L'Expert de l'Union Africaine à qui a été confié l'exposé des expériences africaines sur le rôle et la place de la femme dans le

processus de réconciliation et de reconstruction post-conflit, en l'occurrence Madame Antonia Ngabala Sodonon, Expert en reconstruction post conflit a raté le dialogue.

Commençons par la première présentation sur l'économie des textes internationaux sur les droits de la femme.

2.1 L'économie des textes internationaux sur les droits de la femme

Présenté par Madame Via Céline Yolande, Expert national et Avocat Général CA Toamasina, ce thème a permis aux participants de s'initier, de comprendre la base juridique des actions de promotion de la participation des femmes aux instances de décisions en vue d'une jouissance pleine et entière de leurs droits en tant qu'actrices de développement. Parmi les textes cités figurent la Charte africaine des droits de l'homme et du peuple, le protocole à la charte africaine des droits de l'homme et du peuple relatif aux droits des femmes, le Protocole de la SADC sur le genre et le Développement ainsi que la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

L'intervenante a apporté des éclaircissements sur la particularité de chacun de ces textes internationaux, leurs objectifs respectifs, leurs institutions de mise en œuvre ainsi que les obligations des Etats parties à garantir et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre et la réalisation effectives des droits déclarés. C'est dans ce sens que Madame Via Céline Yolande a interpellé l'assistance sur l'importance cruciale de la représentation et la participation égales des femmes aux postes de décision, dans le règlement de conflits et la reconstruction de la paix.

Elle a aussi profité de l'occasion pour mettre en exergue la défaillance de la partie malgache en termes de ratification des conventions internationales sur la promotion du respect des droits des femmes. Parmi ces conventions, nous pouvons citer le Protocole de la SADC sur le genre et le Développement, le Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et du peuple relatif aux droits des femmes ainsi que la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Alors, pour les femmes participantes, ce dialogue constitue un espace d'échange et de concertation pour concevoir, élaborer un outil de plaidoyer en vue de la ratification de ces conventions internationales par le Gouvernement malagasy.

Le Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et du peuple relatif aux droits des femmes a beaucoup retenu l'attention des participants au dialogue en raison de l'institution de l'obligation de réduction des dépenses militaire pour favoriser la protection des femmes dans

les conflits armés et de sa préoccupation particulière face aux rôles et places des femmes sur le plan de la réforme du secteur de la sécurité. C'est ainsi que dans son article 10, les femmes ont droits à la paix, à l'existence pacifique, à la participation au maintien de la paix.

Pour ce qui est de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, il s'agit de l'implication des femmes dans le mécanisme de gestion et de règlement des différends. Cela peut favoriser chez les parties prenantes l'auto-appropriation des cultures de paix et d'égalité. C'est dans ce sens que l'expert à la fin de son intervention a mis en évidence l'indissociabilité entre le développement, la paix et la sécurité.

Afin d'attirer l'attention des femmes sur l'importance cruciale et la primauté de ces textes internationaux relatifs aux droits des femmes, un ancien ministre de la Justice¹n'a pas manqué de signaler l'existence de la Convention des Nations Unies sur l'interdiction de toutes les discriminations contre les femmes ratifiées par Madagascar et opposables à toutes lois nationales ainsi que la jurisprudence de la Cour Suprême Malgache qui l'entérine et oblige le juge à appliquer toutes conventions internationales relatives aux droits de l'homme et des femmes même si ces textes sont éventuellement contraires aux lois en vigueur. A titre d'exemple, il a partagé l'arrêt de la Cour Suprême de Madagascar de 2003 statuant sur le litige entre l'Air Madagascar et une femme admise à la retraite à l'âge de 45 ans conformément aux dispositions de la convention collective de ladite compagnie. Cette dernière favorise de manière flagrante la discrimination des femmes, car selon cette convention collective, l'âge de départ en retraite est de 50 ans pour les hommes.

A titre de question et de remarques, certains participants exigent et recommandent sur la vulgarisation de ces instruments internationaux pour que les femmes soient bien informées et éduquées dans ce sens. D'autres s'interrogent sur les difficultés qui constituent le facteur de blocage de la ratification de ces instruments internationaux au niveau des instances gouvernementales malgaches.

Selon l'intervention d'une ancienne Ministre de la Population, Madame Eléonore Johasy ce sont les éventuelles incidences financières que peuvent générer la prise en charges des dispositifs matériels nécessaires à cette ratification qui se trouvent à l'origine de ce problème. Ce qui fait qu'au niveau du gouvernement, la ratification ne constitue pas encore une urgence. Comme palliatif à cette insuffisance, des femmes députées de Madagascar ont

¹ Monsieur IMBIKY Anaclet, Magistrat en retraite et formateur à l'Ecole Nationale de la Magistrature

informé leur consœur sur la création au niveau de l’Assemblée nationale malgache d’une Commission Genre et Développement et l’existence de l’association SOMAMI (Solombavambahoaka Mampihatra ny Miralenta). L’émergence de ces dynamiques ne vise que l’objectif de faire valoir les intérêts des femmes dans le processus d’élaboration des lois électorales, notamment en ce qui concerne le Projet de loi sur la représentation proportionnelle et la nationalité.

Sur cette question de non ratification, le Médiateur de la République et Défenseur du Peuple a partagé ses propres suggestions visant à une forte implication des femmes pour la débloquer. Elle a même profité de l’occasion pour interpeller les autorités compétentes sur l’inexistence des journaux officiels (journal d’annonce légale) qui rend pratiquement difficile et impossible l’accès des femmes à l’information. Ce qui incite ses consœurs à revendiquer la traduction en version malgache de ces textes internationaux, voire même en dialectes locaux afin qu’ils puissent être facilement accessibles. Il en est de même pour la vulgarisation des textes nationaux afin d’une meilleure garantie au niveau interne de protection des droits et libertés fondamentaux des femmes.

En faisant le lien entre l’intervention de Madame Via Céline Yolande, Expert national et Avocat Général CA Toamasina et le thème même du dialogue, les questions et réactions de l’audience tournent autour de l’importance de l’implication des femmes au processus de réconciliation et de consolidation de la paix mené actuellement par les Chefs des églises membres du Conseil œcuménique des Eglises Chrétiennes à Madagascar ou FFKM, afin qu’elles puissent s’exprimer et exprimer leurs préoccupations et visions en tant que femmes. Ce sont les femmes elles-mêmes qui doivent prendre l’initiative et avoir la bonne volonté de faire valoir leurs intérêts, de se faire représenter dans tous les cercles de réflexions concernant la réconciliation nationale et la consolidation de la paix. Voire même au sein des instances de décision.

Pour terminer, force est de constater l’humilité des femmes participants à ce dialogue. En témoigne la séance d’autocritique, d’auto-feedbacks. C’est dans ce sens qu’une participante déplore la tenue et l’organisation de ce dialogue dans la capitale au lieu de mener à la base ; c’est-à-dire dans les régions². Pour elle, seules les femmes intellectuelles qui ont la chance de participer à ce dialogue au détriment des 90% des femmes qui sont absentes. De ce fait, elle a

² Selon la Spécialiste genre au sein du PACEM/PNUD participante au dialogue, Madagascar comme tous les pays d’Afrique évite les bases.

exhorté les partenaires techniques et financiers à s'engager et soutenir les initiatives à la base, ne serait ce que sur le plan de l'éducation et de la sensibilisation sur les droits des femmes, afin d'augmenter l'effectif des femmes dans les instances de décision. Pour y arriver, Madame Le Vice Président de la Délégation Spéciale de la Commune Urbaine de Toamasina recommande la mise en œuvre de la décentralisation afin de se rapprocher de la base. D'autres participantes ont suggéré des stratégies efficaces pour la conduite des dialogues à la base entre femmes, afin que cela ne se limite pas à Madagascar à la célébration de la journée internationale des femmes. Parmi tant d'autres, des propositions de réunions mensuelles, de plateforme par district ont été soulevées, notamment par des participantes issues de la région Alaotra Mangoro. A cela s'ajoute l'organisation d'un dialogue communautaire, d'un échange ou des discussions entre femmes et citoyens.

2.2 La place du genre dans la Reforme du secteur de la sécurité-Cas pratique et résumé de la mission d'évaluation conjointe en République de Madagascar

Monsieur Moussa Batraki, Expert de l'Union Africaine-Reform du Secteur Sécurité a présenté cette deuxième intervention. Dans cette entreprise, il lui revient d'expliquer en quoi la dimension genre peut-elle contribuer à l'amélioration du secteur de la sécurité ?

Il a commencé son exposé par le bref rappel du contexte dans lequel s'est déroulé la mission conjointe d'évaluation des besoins de la République de Madagascar en termes de reforme du secteur de la sécurité de l'année 2014. C'était aussi pour lui une occasion d'initier les femmes participantes à ce dialogue sur la réconciliation nationale et la consolidation de la paix au concept de sécurité qui ne cesse d'évoluer. Par sécurité, certain(e)s participant(e)s entendent l'absence de conflits. D'autres n'y voient que la défense du territoire y compris celle de l'Etat ou des pouvoirs publics. L'intervenant au début de son explication a mis l'accent sur le fait que la notion de sécurité représente une dimension holistique. Ce qui implique l'adoption d'une approche globale dans l'étude de ce secteur, d'autant plus que depuis 1990, on assiste à une nette évolution de la notion de sécurité qui place la personne au cœur de la question. Selon Moussa Batraki Pour l'Union Africaine, le secteur de la sécurité inclut «des individus, les groupes et les institutions qui sont responsables de fournir, de gérer et de contrôler la sécurité pour la population et l'Etat ».

Par cette définition, l'intervenant veut mettre en avant les acteurs de la sécurité qui se caractérisent par l'exercice du monopole de la violence légitime, acteurs statutaires. Parmi ces derniers, nous pouvons citer les Forces de défense (forces armées), les forces paramilitaire,

l’Intelligence et services secrets, la Police et la gendarmerie, la Police de l’Air et des frontières, les douaniers, la Cour pénale, les prisons, etc...

A côté de ces acteurs formels, il y a aussi selon l’expert d’autres entités qui peuvent eux-aussi fournir et contrôler la sécurité, notamment dans des pays qui connaissent des conflits. Ce sont en quelque sorte les groupes rebelles, les réseaux de crimes organisés, les milices et polices politiques. Ce ne sont que des acteurs non statutaires dont la légitimité n’est plus à discuter en raison des circonstances de guerre et de conflits qui justifient leur institutionnalisation.

Il est vrai que dans un pays démocratique, il incombe au parlement d’exercer le contrôle de l’exécutif, notamment en matière de déclaration de guerre, du recours à la mobilisation des forces armées et de police qui doivent être soumis aux autorités civiles compétentes. Ce qui n’exclut pas la participation des organisations de la société civile telles que le média, l’église, l’électorat, les ONG qui ont aussi leur rôle à jouer dans le secteur de la sécurité, ne serait-ce qu’à titre de contrôle citoyen et de suivi-évaluation des politiques publiques.

Après avoir introduit son intervention par l’explication de la notion de sécurité, Mossa Batraki a apporté aussi des explications sur les motivations qui se trouvent à l’origine de la réforme du secteur de la sécurité, qui ne vise que (1) la soumission des forces de sécurité au peuple et à l’Etat (Responsables et redevables devant l’Etat et le peuple, (2) le développement de la culture de résultat et la promotion de l’allocation optimale de ressources en termes de prestation de service public, (opérationnel, effectif et abordable), (3) la normalisation et la standardisation en termes de promotion du respect des droits humains (Respectueux vis-à-vis des normes internationales des droits de l’homme) et (4) l’adhésion de la population qui se trouve en connaissance de cause (légitime). C’est pour cette raison qu’en parlant de traits caractéristiques de la réforme du secteur de la sécurité l’expert a exhorté les femmes participantes au dialogue à se rendre compte de l’importance de l’appropriation nationale de toute les démarches engagées dans le secteur de la réforme de la sécurité. C’est le socle même de l’approche dit-il.

D’autres caractéristiques viennent remplir la liste. En approfondissant et partageant sa dimension politique, l’intervenant voit dans la réforme du secteur de la sécurité un processus hautement politique nécessitant la recherche de l’équilibre de pouvoirs au niveau des groupes oligarchiques qui disposent le leadership dans ce sens. Ce qui suppose l’existence des risques de perte de pouvoirs ressentis par des élites politiques les plus influentes. De ce fait, il s’agit d’une démarche dangereuse nécessitant une volonté politique qui doit se traduire par une

Vision globale de la sécurité vers laquelle s'oriente les actions gouvernementales. En d'autres termes, toutes les politiques sectorielles doivent concourir à la réalisation de cette vision.

Dans son intervention, les participants ont déploré l'absence de cette vision dans le contexte sécuritaire malgache. Pour ce qui est de la dimension technique, la réforme du secteur de la sécurité se caractérise par l'exigence d'un haut niveau d'expertise dans une vaste gamme de domaines en raison de la diversité des questions touchées.

Maintenant, il est temps de passer aux questions relatives à la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité, qui se trouve au cœur de ce dialogue des femmes qui veulent voir leurs effectifs augmentés dans les opérations de maintien de la paix et de prévention des conflits.

Comme d'habitude, Mossa Batraki débute son exposé par l'explication des mots clés tels que le genre, le sexe. D'après son propos, on parle de genre face rapports entre les femmes et les hommes qui se traduisent par les identités et les rôles distincts mais complémentaires. Tandis que le sexe est tout simplement la différence biologique entre homme et femme. Transposée dans la réforme du secteur de la sécurité, le genre représente une force motrice. En témoigne le renforcement de capacité des forces de sécurité (acteurs de sécurités) en termes de prévention de la violence sexiste et à la prise en main des besoins sécuritaires de la population grâce à l'habileté des hommes et de femmes dans ce secteur. C'est ce que l'expert a appelé prestation efficace de service. A cela s'ajoutent la perspective de l'appropriation locale, du contrôle et de la responsabilité. Si l'appropriation locale favorise la visibilité des paysans dans la réforme du secteur de la sécurité en raison de la participation des femmes ou des organisations de la société civile de femme en tant que véritables acteurs locaux de la sécurité. Opérant une forme de contrôle citoyen, cela renforce davantage la confiance du public et la responsabilité grâce à la participation égale des hommes et des femmes dans les organes de contrôle, comme les parlements, les institutions de médiateurs, les organisations de la société civile et l'appareil judiciaire.

Ensuite, la prise en compte de la dimension genre dans le processus de la réforme du secteur de la sécurité favorise positivement l'accès de toutes les couches de la population sans discrimination aux ressources et aux pouvoirs. Car les femmes en sont toujours les premières victimes de conflits. C'est dans cette condition que le principe de représentativité puisse être pris en compte. Ce qui implique l'adhésion et l'appropriation de la population qui renforcent en conséquence la légitimité et la fiabilité de la réforme du secteur de la sécurité en question.

Prestation efficace de service, représentativité, respect des droits de l'homme et contrôle et responsabilité consacrent le lien entre genre et réforme du secteur de la sécurité et l'intégration des préoccupations des femmes et des hommes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en la matière.

En ce qui concerne les mesures favorables à la promotion de la participation égale des hommes et des femmes, comme stratégie, Moussa Batraki a avancé quelques points d'entrée notamment le traitement égalitaire des hommes et des femmes dans la prise en compte des expériences spécifiques à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques et des programmes. Il a aussi interpellé les associations des femmes sur l'importance ou non de la création d'un ministère de genre à Madagascar.

Avant de terminer définitivement son intervention, l'expert de l'Union africaine a bien décris le contexte général ainsi que la méthodologie adoptée dans la conduite de la mission conjointe relative à l'analyse de besoins de Madagascar en termes de la réforme du secteur de la sécurité dont le leadership a été confié à l'Union Africaine accompagnée par les Nations unies, la SADC et l'Union Européenne et l'organisation internationale de la francophonie. C'est ainsi que les objectifs de la mission ont été cités, notamment l'analyse commune et globale du contexte et des possibilités d'appui en matière de réforme du secteur de la sécurité, l'analyse des forces et faiblesses structurelles des mécanismes et structures existants et la formulation des recommandations applicables pour la partie malgache et l'Union Africaine dans sa préparation d'appui au pays et les autres partenaires intéressés par la réforme du secteur de la sécurité.

Sans s'attarder à la méthodologie de la mission, l'intervenant a rapporté succinctement le contenu du rapport d'évaluation des besoins de Madagascar en réforme du secteur de la sécurité et l'évolution de ce projet. Dans cette dernière partie de l'exposé, on assiste à la défaillance déplorable du système sécuritaire malgache. A titre indicatif, pour cinq mille kilomètre de frontière maritime la Grande Ile ne dispose que 300 hommes. Il y a aussi le problème lié à l'absence de vision commune et de long terme qui va orienter la conduite du processus de la réforme du secteur de la sécurité. D'où la proposition de changement de paradigme émanant de l'intervenant qui voudrait interpeller son audience sur l'importance de l'identification d'un nouveau type de contrat social ou de relations intimes entre la population malagasy et les forces armées pour une meilleure redistribution, un meilleur redéploiement des fonctionnaires.

Pour ce qui est de l'évolution ou le contexte actuel de la réforme du secteur de la sécurité à Madagascar, nous avons appris l'existence d'un fond de consolidation de la paix et la création par décret d'un comité d'organisation technique du séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité. Institué pour un mandat de 1 an, ce comité sera composé d'un Président, d'un Secrétariat permanent et des membres issus de l'assemblée nationale, des ministères concernés, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers. Il aura comme mission principale de mener toutes consultations nécessaires, de valider dans une conférence nationale une lettre de politique de réforme du secteur de la sécurité et d'en obtenir en conséquence de la vision nationale.

A la suite de l'exposé de Moussa Batraki se suivent les questions, les remarques et les observations des participant(e)s au dialogue. Ces dernières tournent autour des contextes locaux et des problèmes sécuritaires quotidiens des malgaches tels que le phénomène de dahalo, de Remenabila³, reddition des dahalo de dina, de Zama, d'andrimasopokonolona, de kalony, des zones rouges, de comité militaire de la défense nationale, la sécurité alimentaire, les vindictes populaires, les valeurs sociales malagasy, la réforme des lois sur la décentralisation, etc....

La liste n'est pas exhaustive. Ces questions voudraient savoir comment les préoccupations des femmes issues des communautés de base ont été prises en compte dans le processus d'évaluation des besoins en réforme du secteur de la sécurité. Pour ce qui est du rôle et de la place des femmes face à ce problème de dahalo, les femmes sont à la fois victimes et artisans de la paix. Elles peuvent entre autres contribuer à la sensibilisation et à l'éducation des jeunes et des citoyens, censés être responsables.

L'exposé sur le cadre juridique et la réforme du secteur de la sécurité a été effectué pendant la première demi-journée. Ce qui implique l'insertion de toutes les autres interventions thématiques restantes dans l'après midi de la première journée. Parmi ces dernières, nous avons encore une présentation sur les fonds de consolidation de la paix chez le PNUD dont l'intervenant s'appelle Olivier et une autre présentation sur les perspectives de la femme malgache sur la place dans la réconciliation nationale et dans la réforme du secteur de la sécurité de Madame Ialfine Papisy, Expert National et Coordonnatrice national de Gender-

³ Aurélie Razafinjato, ancien parlementaire et Présidente de VMLF explique le phénomène Remenabila comme étant une bande de dahalo composé de 100 à 600 personnes dont les femmes et enfants se mettent sur le devant pour protéger leurs époux et maris.

Links. Elle doit aussi partager à ses consœurs la brève présentation du draft du plan d'action sur la mise en œuvre de la résolution 1325.

Commençons par la consolidation de la paix chez PNUD Madagascar.

Pour une durée de cinq ans, le Programme des Nations Unies pour le Développement accorde à Madagascar une somme de 10 à 20 millions de dollars à titre de fonds de consolidation de la paix. Ce dispositif, d'après l'intervenant est maintenant à pied d'œuvre même si les fonds ne sont même pas encore là. En témoigne la mise en place au sein du PNUD à Madagascar d'une équipe dont le secrétariat technique qui va coordonner la gestion de ce fonds. Un comité de pilotage composé du Ministère de la planification et des partenaires techniques et financiers sera aussi institué.

Olivier n'a pas manqué de sensibiliser les femmes leaders des sociétés civiles pour qu'elles ne ratent pas les opportunités offertes par ces fonds de consolidation de la paix. D'autres représentants des partenaires techniques et financiers ont aussi mis l'accent sur l'importance de leur capacité d'absorption de ces fonds qui représentent le dividende de la paix.

Pour ce qui est de l'appui du PNUD, Olivier a expliqué l'existence et l'ouverture d'un cycle de programmation 2015-2019. Des documents officiels tel que le Country Programme Document, le Country Programme Actions Plan consacrent les grandes orientations et les axes prioritaires du PNUD pour l'utilisation de ce fond de consolidation de la paix. A titre indicatif, Olivier a énoncé un certain nombre de grands projets interdépendants, notamment :

- Le PACEM (Projet d'Appui au Cycle Electoral de Madagascar) qui va se prolonger après communales ;
- Le renforcement de l'Etat de droit : accès à la justice, appui de la clinique juridique et de la chaîne pénale anti-corruption ;
- La redevabilité : transparence, appui au parlement, lutte contre la corruption, (renforcement du rôle du parlement appui en tant qu'institution de redevabilité, promotion du budget genre, appui en analyse de développement,
- Appui au processus de réconciliation formulé avec la collaboration de Search for Common Ground (accompagnement de dialogue communautaire)
- CLAP : Comité Locaux d'Alerte Précoce, prévention rapide de conflits, médiateur électoraux qui seront à mobiliser aux prochaines élections communales après avoir bénéficié des formations pour les cycles qui arrivent

- Gouvernance locale et la décentralisation

Une fois terminé, l'exposé du Représentant du PNUD a suscité des questions et des réactions émanant de l'assistance. Les uns profitent de l'occasion pour adresser des doléances, voire des critiques sur l'approche du PNUD dans la mise en place de CLAP : Comité Locaux d'Alerte Précoce en raison du décalage entre ce qui ont été dits et la réalité sur terrain et de la défaillance de ce système. Les autres ont soulevés d'autres questions pertinentes justifiant la raison d'être du dialogue. Ainsi, Amelie Razafindrahasy Directeur exécutif de l'ONG FIANTSO a suggéré l'urgence et l'importance de créer des conditions favorables à l'expression des femmes dans la lettre de politique foncière et de sécurité pour faire face et mieux gérer les conflits liés aux mines, fonciers en milieu rural.

Passons maintenant à la présentation de Madame Yalphone Papisy.

2.3 Perspectives de la femme malgache sur la place dans la réconciliation nationale et dans la reforme du secteur de la sécurité, Brève présentation du draft du plan d'action sur la mise en œuvre de la résolution 1325. (Madame Ialfine Papisy, Expert National et Coordonnatrice national de Gender-Links)

En sa qualité d'organisateur de l'évènement, Madame Ialfine Papisy a commencé par un bref rappel des objectifs de la session. D'abord, selon l'intervenante, l'idée est de mettre les participants au même niveau d'information par rapport aux initiatives entreprises dans le domaine du «genre, paix et sécurité» à Madagascar. Ensuite, Il s'agit aussi de présenter les perspectives de contribution des femmes Malagasy dans le processus de la réconciliation nationale et dans la reforme du secteur de la sécurité.

A la suite de l'énoncé des objectifs s'enchaînent des séries d'initiatives qui contribuent et concourent à la mise en œuvre des instruments internationaux relatifs à la promotion du genre dans le domaine de la paix et de la sécurité. Parmi ces initiatives des femmes, nous pouvons relever la tenue et l'organisation de l'atelier de sensibilisation sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies en novembre 2011, l'organisation de la table ronde de haut niveau sur les enjeux de la participation des femmes dans la construction de la paix le 11 novembre 2011, la traduction de la résolution 1325 en Malagasy et le renforcement des capacités des membres au niveau international, régional et national, etc...

Avant de mettre fin son exposé, Ialfine Papisy a énuméré et partagé avec ses consœurs les perspectives ouvertes aux femmes dans le contexte actuel. D'après elle, les femmes doivent intégrer le processus de réconciliation en cours en tant qu'organisatrices ou participantes. Il

faut aussi développer l'intégration du genre dans la construction de la paix notamment dans la réforme du secteur de la sécurité. Il ne faut pas oublier la ratification et la vulgarisation des instruments juridiques internationaux traduits en version malagasy ainsi que le Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325.

La pertinence de la présentation des perspectives se traduit par l'accroissement de la participation des femmes pendant la séance de discussion dédiée à ce thème. Une ancienne parlementaire a félicité les initiatives des femmes compte tenu de leur vitalité et leur activisme. Face aux enjeux que présente le processus de réconciliation nationale mené par les chefs d'églises, les femmes participantes au dialogue s'interrogent sur la crédibilité et la capacité des femmes leaders membres de l'institution Conseil de la Réconciliation Nationale ou Filankevitry ny Fampihavanana Malagasy. Comment se fait-il que les cinq anciens Chefs d'Etat et les quatre Chefs d'Eglise devancent les femmes membres de cette institution prévue par la Constitution ?

D'autres interventions ont su attirer l'attention des femmes participantes à ce dialogue sur le fait qu'il y a un décalage très remarquable entre les réalités vécues par les femmes en brousse et la décision prise à tous les niveaux. Ce qui nécessite la formulation d'une stratégie adéquate afin que leurs voix et aspirations soient prises en considération auprès des instances de décision. Pour y arriver, on peut recourir aux bonnes pratiques et leçons apprises dans d'autres pays.

2.4 Stratégies pour la plaidoirie : recours à la pétition-quelles approches ? (Monsieur François Butedi, Expert de l'Union Africaine-Elections et Reconstruction Post-conflits)

Au même titre que le lobbying, le plaidoyer est l'une des stratégies d'influence dont disposent les acteurs de la société civile qui militent en faveur des questions d'intérêt public. Monsieur François Butedi a apporté des clarifications sur la nette différence entre ces deux notions voisines et partagé sa version sur ce qu'est le plaidoyer, sa motivation (pourquoi ?), les cibles et les étapes de mise en œuvre.

En effet, l'intervenant conçoit le plaidoyer comme un répertoire d'actions visant à cibler et influencer des décideurs sur en vue d'appuyer un thème particulier au niveau des stratégies politiques. C'est pour cette raison qu'il a inventorié des mots clés tels que défendre, sensibiliser, changer, persuasion, exposition, communiquer, trouver une solution, influence, intervenir, prise de décisions, faire accepter une idée, etc...

Pour répondre à la question de savoir pourquoi doit-on développer une stratégie de plaidoyer, l'expert met en avant l'objectif de faire entendre la voix des femmes, de surveiller les lois, de pousser les décideurs pour adopter des nouvelles lois ou d'insérer une nouvelle rubrique dans le budget.

A qui s'adresse le plaidoyer ? Les Cibles : cibles primaires et secondaires

Selon l'explication de l'expert, les cibles primaires englobent les décideurs qui ont l'autorité nécessaire pour effectuer des changements au niveau des politiques. Tandis que les cibles secondaires regroupent les personnes qui peuvent influencer les cibles primaires. Ce sont d'une part, les autres décideurs proches, amis ou membres de la famille des cibles primaires. A cela s'ajoutent les médias, les dirigeants religieux, les femmes rurales, les chefs traditionnels.

Les étapes de plaidoyer :

Les étapes du plaidoyer comportent les activités suivantes :

- Former un groupe ou comité de plaidoirie ayant une cause commune qui conditionne sa chance de réussir et justifie sa capacité de réseautage et d'alliance ;
- Identifier le problème : pour les femmes participantes au dialogue, l'idée est de bien formuler, préciser, analyser le problème dans le processus de la réconciliation. (C'est ces travaux d'analyse et de collecte des données qui distingue le lobbying du plaidoyer) ;
- définir les objectifs (court moyen et long terme), collecte des données ou informations précises et correctes
- Présenter le problème (documentation, recherche, politique publique, etc....)
- Elaborer et formuler le message à faire passer (Policy paper).
- Identifier le point d'entrée (quel ministère, institution, personne, etc..., choisir les canaux de communication
- Définir les moyens (humains, matériels)

- Elaborer un plan de mise en œuvre, check liste pour guider la campagne de communication (qui va faire quoi comment)

Dans son ensemble, ces actions doivent être diligentées selon la règle de cohérence et d'assiduité pour influencer efficacement le décideur et rendre efficace le plaidoyer. A la fin de son intervention, ce qu'on peut retenir sur ce thème, c'est la phrase selon laquelle la plaideoirie est un art, un art de communiquer, de savoir communiquer et de présenter le message. Le plaidoyer exige donc des talents.

Séduite par la brillance de l'intervention, une participante n'a pas hésité de formuler une expression de besoins en formation en plaidoyer. De leur côté, l'expert de l'Union Africaine a fait preuve d'une écoute active en mettant en avant la volonté de l'Union Africaine d'accompagner Madagascar conformément aux moyens disponibles.

François Butedi a fait aussi des témoignages en tant qu'acteur et militant de la société civile dans son pays d'origine pour illustrer ses explications, notamment dans des circonstances difficiles où les décideurs ciblés adoptent une posture dictatoriale et s'avèrent inaccessibles. C'est ainsi qu'il a pris l'exemple du boycott du dialogue inter-congolais organisé en Afrique du Sud à la suite du refus de visa aux leaders des organisations de la société civile congolaises.

Ayant bien compris la contribution de l'intervenant, certains participants comme Madame Amélie Razafindrahasy issue de l'ONG Fiantso Madagascar et Madame Le Vice PDS de la Commune Urbaine de Toamasina, ont tout de suite identifié des axes prioritaires de plaidoyer. Elles veulent interpeller les femmes participantes au dialogue sur la dégradation de la qualité de services publics de base au niveau des communes. D'autant plus que malgré l'augmentation des charges incomptes aux communes à la suite des réformes sur les lois de la décentralisation, les dispositions financières et matérielles d'accompagnement font défaut.

Consciente du rôle de l'Etat dans l'amélioration des conditions et des qualités de vie de la population, Madame Le Directeur Général du Ministère de la Population a témoigné la volonté de sa nouvelle Ministre d'aller de l'avant et de faire ratifier les instruments internationaux garantissant la participation des femmes et l'augmentation de leurs effectifs dans les instances de décision. Cet enthousiasme chez les femmes ne saurait pas encore convaincre le Gouvernement qui a son propre agenda et ses propres priorités. C'est ainsi que pour réussir au niveau du Gouvernement, les femmes doivent avoir une masse critique de 30 % au moins. Le plus important, ce qu'elles ont la volonté et la persévérance de revendiquer la

ratification des textes essentiels. Il faut aussi plaider en faveur de l'insertion de la parité des femmes dans la constitution. Pour bien réussir dans ce combat, le Ministère de tutelle et la société civile doivent se renforcer mutuellement pour mieux promouvoir la participation féminine.

Avant de lever la séance, l'organisatrice du dialogue, Madame Ialphine Papisy a confirmé le déroulement des travaux en atelier pour la seconde et dernière journée. Ainsi, les travaux en atelier ont été organisés comme suit :

Groupes	Thèmes	Nombre de participants	Leaders
1	Quid du rôle et place de la femme malgache dans la réconciliation nationale et rédaction de la pétition	11	Mr Rasolo André Mr Imbiki Anaclet
2	Quid de la stratégie sur l'augmentation des effectifs de femmes dans le secteur de la sécurité et des opérations de maintien de la paix ou simplement dans le maintien de l'ordre public	12	Aminah Ahmed Secrétaire Exécutif CTO-SN-RSS
3	Perspective et plaidoirie pour la mise en œuvre de l'adoption, la mobilisation de fonds, et l'application du plan d'actions nationale sur la Résolution 1325 « le Genre, la Paix et Sécurité ».	13	Madame Le Directeur Générale Ministère de la Population
4	Quid des 33 questions soulevées par les chefs religieux FFKM	9	Nathalie Razafindehibe

3. Les travaux en ateliers

La journée du 25 mars 2015 a été consacrée aux travaux en atelier et à la cérémonie de clôture officielle de l'atelier. Chacun(e) de participant(e) a intégré son groupe pour échanger et

approfondir les réflexions sur les thèmes ci-dessus. Après avoir obtenu le même niveau d'information à la suite des interventions thématiques de la première journée, la plupart des groupes ne saurait pas ignorer l'importance d'un diagnostic participatif de leurs domaines respectifs. Un tour de table a été organisé pour avoir les points de vue des uns et des autres face aux grands enjeux et défis relatif à la participation et à l'augmentation des effectif des femmes dans les instances de décision que ce soit au niveau de l'Etat central que ce soit au sein des collectivités territoriales décentralisées.

Outres les fournitures et les matériels didactiques nécessaires au bon déroulement des travaux de groupe, la disposition de la salle de conférence ont été changé dans ce sens. Il en est de même pour la gestion du timing pour cette deuxième journée qui s'avère trop chargée en raison de la préparation du plan d'actions à présenter aux autorités officielles au moment de la cérémonie de clôture.

En ce qui concerne la séance plénière, c'était une occasion favorable à l'approfondissement de la question relative au développement des stratégies favorables à la promotion de la participation effective des femmes dans le processus de décision. En effet, premièrement, les participants ont arrivé à s'entendre sur la mise en place d'un comité 1325 Madagascar dont la coordination sera confiée au Ministère de la Population. Il s'agit d'une structure composée des organisations de la société civile, des personnes ressources, des représentants du Ministère de la Population et des collectivités territoriales décentralisées, etc... D'autres femmes ont aussi soutenu la thèse de l'implication de la Première dame, de l'épouse du Premier Ministre et celles des membres du Gouvernement qui constituent des alliées de première importance ou des cibles secondaires pour déverrouiller le blocage au niveau de la ratification des instruments internationaux. Une telle stratégie peut aussi faciliter la révision des termes des accords miniers et de la politique foncière en vue d'accroître la chance des communautés locales de base, des filles et femmes sur le plan de l'accès aux ressources et aux pouvoirs. Il en est de même pour la représentation équitable des femmes au sein des institutions comme le Haut Conseil pour la Défense de la Die et de l'Etat de droit qui doit être paritaire.

Par ailleurs, il est aussi intéressant d'avoir attendu parler d'une mise à jour des données sur le genre à Madagascar qui vont constituer et servir un outil d'aide à la décision. Passons maintenant aux grandes orientations fixées par chacun des groupes à la suite des travaux en atelier.

3.1 Quid du rôle et place de la femme malgache dans la réconciliation nationale et rédaction de la pétition

Pour répondre à cette question, les femmes participantes membres du groupe 1 ont définis ce que doivent représenter les atouts des femmes par rapports aux enjeux et défis liés aux objectifs du dialogue. A titre indicatif, voici les atouts majeurs des femmes: citoyenne à part entière et responsable, Educatrice naturelle, Symbole et/ou vecteur de paix dans le foyer et dans la communauté, Réconciliatrice naturelle, Source de vie (maternité), Berceau des valeurs culturelles, Esprit de sacrifice, patience, abnégation, tolérance, Capacité d'écoute, de leadership. Ce qui fait qu'elles peuvent effectivement jouer le rôle et se mettre à la place de participant, négociateur et organisateur dans ce processus de réconciliation. A cela s'ajoute la qualité de :

- Communicateur : mobilisateur, sensibilisateur, animateur, facilitateur
- Leadership : initiateur, catalyseur
- Suivi-évaluation et veille (mémoire/archive du processus)
- Educateur (politique, citoyenneté, civisme)
- Personne ressource

InterpellateurEt décideur A titre de recommandation, le groupe 1, à la suite des échanges de points de vue sur différentes questions veut interpeler les actuels initiateurs de la Réconciliation nationale sur les lacunes du processus, la nécessité d'élargir les domaines considérés dans le processus de réconciliation en se référant aux situations conflictuelles de nature ethnique, politique et socioculturelle.

Il faudrait aussi selon ce premier groupe : intégrer tous les acteurs, particulièrement les femmes dans le processus, étant donné leurs qualités sus-citées, mobiliser les femmes à s'engager dans la sphère politique et à participer aux élections pour faciliter l'accès aux postes de décideurs, créer un fonds spécial pour la promotion des femmes dans la sphère politique et indemniser les femmes victimes des conflits.

Les participants ont aussi exhorté les autorités compétentes à :

- intégrer au moins 30% de femmes dans les processus de la réconciliation et la consolidation de la paix quelle que soit leur appartenance politique, sociale, économique et religieuse,
- appliquer la parité au sein de toutes les Institutions étatiques et infra étatiques,
- améliorer la cohésion et le contrat social qui reflètent les aspirations profondes de la population sur la base des consultations transparentes.
- Accompagner les Institutions nationales et les acteurs non étatiques dans les processus de réconciliation, de consolidation de la paix et de réforme du secteur de la sécurité et aussi du développement.

3.2 Quid de la stratégie sur l'augmentation des effectifs de femmes dans le secteur de la sécurité et des opérations de maintien de la paix ou simplement dans le maintien de l'ordre public

Les travaux de groupe ont fait ressortir les réalités problématiques constatées auxquelles chacun de membres du groupe ont su contribué à l'identification des pistes d'actions concrètes nécessaires. En effet, face au manque de sécurité de la femme au sein de la cellule familiale, (insécurité alimentaire, santé, insuffisance des ressources financières), les participants ont suggéré entre autres les points suivants :

- Etude socio-organisationnelle de la société malgache par régions.
- Food for Training (formation contre nourriture)
- Professionnalisation des activités génératrices de revenus en vue d'une formalisation desdites activités = valorisation de l'activité sur le plan individuel et augmentation des recettes fiscales de l'Etat
- Développement de micro-assurance en sécurité sociale
- Développement de système de garderie
- Politique et législation rigoureuse contre les violences conjugales avec situations aggravantes pour les éléments en port de tenue (détenteurs de pouvoir)
- Education de masse sur la loi à la base comme les émissions Rasoabakobako de la Première République) = Proposition (sms ou émission par mégaphone pour les jours de marché)
- Reprise des systèmes de pensionnat pour une meilleure réussite dans les cycles supérieurs du cursus scolaire
-

Face au problème relatif à la politisation de l'administration, les participants du groupe 2 proposent la prise en compte d'un seul critère de recrutement : les compétences techniques, la valorisation et application d'une éthique. Il a été aussi question de présentation de liste zébrée pour toute candidature à liste aux postes électifs à commencer par les Fokontany ainsi qu'à tous les échelons, d'application d'un système de quota de 30% minimum dans les postes nominatifs. Il faut aussi procéder à la vulgarisation des textes sur les rôles et attributions des collectivités territoriales décentralisées, etc...

A la suite des discussions intenses, les participants recommandent aux autorités compétentes de faire participer au moins 30% des femmes dans les consultations aussi bien régionales que

nationale dans le processus de Réforme du Secteur de la Sécurité, de mettre en place un système de quota d'au moins 30%, pendant un temps limité, en vue de l'augmentation de l'effectif des femmes dans les domaines de la défense et de la sécurité, de mobiliser les ressources (humaines, financières et matérielles) pour l'éducation citoyenne et électorale. A cela s'ajoute la mise en place d'un système de quota d'au moins 30%, pendant un temps limité, en vue de l'augmentation de l'effectif des femmes dans les domaines de la défense et de la sécurité et la promotion des métiers des forces de l'ordre et une incitation de la gente féminine à y intégrer. Toutes ces recommandations doivent être intégrées dans la politique de l'Etat. C'est ainsi que la prospérité d'une nation se trouve dans la participation des femmes dans la construction de la paix. «Vehivavy mandray anjara amin'ny fametrahana ny fandriampahalemana maharitra , antoky ny Firenena vanona ! »

3.3 Perspective et plaidoirie pour la mise en œuvre de l'adoption, la mobilisation de fonds, et l'application du plan d'actions nationale sur la Résolution 1325 « le Genre, la Paix et Sécurité ».

- Ce groupe de travail se veut être la voix des femmes aussi bien face au processus de réconciliation nationale à Madagascar que pour la ratification des textes internationaux par les autorités compétentes. Il s'agit aussi d'un plaidoyer en vue d'un appui technique et financier en faveur des associations des femmes. Comme principale suggestion et innovation de ce groupe thématique, un Comité 1325 Madagascar mérite d'être mis en place afin de résoudre le problème identifié du blocage pour la ratification de textes internationaux sur les droits de la femme. Constitué par des représentants des organisations de la société civile, des services techniques déconcentrés, des collectivités territoriales décentralisées, des personnes ressources, ce comité de plaidoyer est sous la coordination du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Protection Féminine.
- En ce qui concerne le plaidoyer en vue de la ratification des textes internationaux sur les droits de la femme, les membres de ce groupe ont identifiés comme cibles principaux : la Présidence, la Primature ainsi que les principaux Ministères concernés tels que le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la défense, le Ministère de la justice, le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de la santé publique, le

Ministère des finances et du budget, et le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, etc....Pour mieux réussir dans cette entreprise, la première dame, l'épouse du Premier Ministre, les femmes ministres et parlementaires, les épouses des autorités civiles et politiques ainsi que les femmes leaders de la société civile et du secteur privé.

Ainsi, les recommandations adressées aux autorités compétentes sont les suivantes :

- Ratifier les textes internationaux et régionaux relatifs aux droits de la femme
- Adopter la Loi nationale sur la représentation proportionnelle des femmes
- Valider et mettre en œuvre le plan d'action national sur la résolution 1325
- Intégrer la parité dans la désignation des membres du Haut conseil pour la défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDED)

3.4 Quid des 33 questions soulevées par les chefs religieux FFKM

Vu les contraintes temps, le groupe 4 a tout de suite entamé la présentation de sa résolution tout en s'adressant aux acteurs de la réconciliation nationale à Madagascar tels que la communauté internationale, le gouvernement, l'Eglise FFKM ainsi que les partenaires techniques et financiers. Pour la Communauté internationale, les femmes l'exhortent à reprendre et consolider l'intégrité du territoire Malagasy conformément à la résolution des Nations Unies dans son article 3491 lors de la 99^{ème} session du 12 décembre 1979.

Pour la FFKM, les membres du groupe 4 recommande d'inclure au moins à 30% des participants de ce dialogue des femmes Malagasy sur la Réconciliation Nationale et la Consolidation de la paix à l'hôtel Ibis, du 23 au 24 mars 2015 au processus en de la Réconciliation Nationale ainsi que les résolutions adoptées. Pour le Gouvernement, ce groupe recommande les révisions des lois foncières, minières, électorales sans oublier le cadre juridique du système partisan à Madagascar. Il a aussi mis en exergue l'importance et l'urgence de l'application effective du quota régional à tous concours administratifs nationaux selon l'article 27 alinéas 3 de la Constitution qui doit avoir son décret d'application soucieux de la dimension genre. Que le gouvernement sorte tous les décrets d'application des lois votées au sein de l'Assemblée Nationale et met en œuvre la décentralisation effective tout en développant l'autonomie financière et le transfert des ressources conformément aux compétences dévolues. Pour les Partenaires techniques et financiers, la recommandation des femmes participantes dans le groupe 4 concerne la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles pour soutenir les actions de promotion de l'éducation (IEC/CCC)

dans 1649 communes de Madagascar pour un changement de comportement par la plate forme de dialogue des femmes malagasy sur la réconciliation et la consolidation de la paix.

D'autres questions ont été aussi soulevés, notamment le respect de la constitution et des instruments internationaux, la vulgarisation des textes selon les dialectes locaux, la mise en place des structures indépendante de suivi et de contrôle de l'application des lois, le rétablissement de la confiance entre les dirigeants et le peuple, etc.

ANNEXES

DECLARATION DES FEMMES MALAGASY RELATIVE A LA « RECONCILIATION NATIONALE ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX»

A l'issue du dialogue sur la « Réconciliation nationale et consolidation de la paix » les 23 et 24 Mars 2015, à l'Hôtel IBIS à Antananarivo, sous l'égide de Gender Links en partenariat avec l'Union Africaine.

Nous, aujourd'hui réunis, formulons les requêtes suivantes :

À l'attention des Institutions nationales malagasy :

- Intégrer au moins 30% de femmes dans les processus de la réconciliation et la consolidation de la paix quelle que soit leur appartenance politique, sociale, économique et religieuse.
- Appliquer la parité au sein de toutes les Institutions étatiques et infra étatiques.
- Améliorer la cohésion et le contrat social qui reflètent les aspirations profondes de la population sur la base des consultations transparentes.
- Faire participer au moins 30% des femmes dans les consultations aussi bien régionales que nationale dans le processus de Réforme du Secteur de la Sécurité,
- Mettre en place un système de quota d'au moins 30%, pendant un temps limité, en vue de l'augmentation de l'effectif des femmes dans les domaines de la défense et de la sécurité ;
- Ratifier les textes internationaux et régionaux relatifs aux droits de la femme.
- Adopter la Loi nationale sur la représentation proportionnelle des femmes.
- Valider et mettre en oeuvre le plan d'action national sur la résolution 1325
- Intégrer la parité dans la désignation des membres du Haut conseil pour la défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDED)

A l'attention des partenaires techniques et financiers

- Mobiliser les ressources (humaines, financières et matérielles) pour l'éducation citoyenne et électorale.
- Accompagner les Institutions nationales et les acteurs non étatiques dans les processus de réconciliation, de consolidation de la paix et de réforme du secteur de la sécurité et aussi du développement.

Fait à Antananarivo le 24 Mars 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE APPUI LA SOCIETE CIVILE ET LES FEMMES MALAGASY DANS LE CADRE DE LA RECONCILIATION ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le 25 Mars 2015 à Antananarivo, Dans le cadre de Réconciliation nationale et la Consolidation de la paix, le Gender-Links en partenariat avec l'Union Africaine a organisé un dialogue à la base entre les femmes Malagasy pour leur contribution au processus de réconciliation et de consolidation de la paix du 23 au 24 mars à Madagascar.

La réconciliation, les élections municipales ainsi que la conduite des réflexions sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) figurent dans l'agenda national et de la feuille de route signée en 2011.

Nonobstant les progrès et l'engagement des autorités nationales et religieuses de conduire les différents processus jusqu'au bout, plusieurs défis, parmi lesquels l'intégration de la dimension genre, restent à relever pour que le pays retrouve une stabilité politique, économique et culturelle durable.

C'est dans cette perspective qu'il a semblé opportun de créer un espace pour les acteurs non-étatiques afin que ces derniers contribuent et participent aux processus en cours. L'appropriation de ces processus par les différents acteurs, notamment les femmes et les jeunes, permettrait l'inclusivité et la prise en considération des aspirations profondes de toute la communauté nationale.

L'atelier de deux jours a été officiellement lancé par la Représentante de la Présidente de la Commission de l'Union africaine à Madagascar, Ambassadeur Hawa Ahmed Youssouf, ainsi que le Médiateur de la République, Mme Monique Andreas ESOAVELOMANDROSO et le Représentant de Mme la Ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, M. Jean Michel BEDO.

Lors de son intervention, Mme Hawa Ahmed Youssouf a salué « *tous les efforts entrepris par les autorités nationales et religieuses pour les différentes assises qui ont eu lieu dans la capitale dans le but de faciliter le dialogue entre les acteurs politiques du pays et pour les consultations du peuple dans les régions* ». Elle a réaffirmé l'engagement de l'Union africaine à faire valoir tous les principes compris dans la « Déclaration Solennelle pour

l'Egalité de Genre en Afrique » de juillet 2004. Mme le Médiateur National a, quant à elle, insisté sur la nécessité de « *marquer des avancements concrets dans la prise en compte et la participation des femmes dans toutes les discussions importantes y compris le processus de réconciliation nationale et de réforme du secteur de la sécurité* ».

A l'issu des travaux, les participantes ont adopté « *la Déclaration d'Antananarivo* » dans laquelle elles demandent une participation accrue, significative et effective des femmes dans les processus de prise de décisions, de réconciliation nationale, de consolidation de la paix, des élections, de réforme du secteur de la sécurité et de développement.

De même, elles demandent la ratification du protocole de la SADC sur le genre et le développement de 2008, le protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les Droits des femmes (2003-Maputo), l'adoption d'un plan national de mise en application de la Résolution 1325 ainsi que l'adoption d'une loi nationale sur la représentation proportionnelle des femmes.

Mme. Really Onitiana, Ministre de la Population, de la Protection sociale et la Promotion de la femme s'est engagée, à l'occasion de la cérémonie de clôture, à défendre la Déclaration des femmes et à soutenir le processus de ratification des textes internationaux et régionaux relatifs aux droits de la femme.

Fait à Antananarivo le 25 Mars 2015

Discours de Madame le Médiateur de la République lors de la Cérémonie d'ouverture du Dialogue des Femmes sur la Réconciliation Nationale et la Consolidation de la Paix

Mme Le Ministre

Mme la Représentante Spéciale de la
Commission de l'Union Africaine
Honorables Délégués,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de prendre la parole devant cette grande Assemblée de femmes et d'hommes responsables dans leur domaine respectif qui vont participer à cette rencontre sur le « Dialogue des Femmes Malagasy sur la Réconciliation et la Consolidation de la Paix ».

Le thème Réconciliation est devenu un thème d'actualité, car tout le monde en parle mais le contenu est assez flou. Certaines organisations ont déjà pris l'initiative de débattre du sujet et les groupements de femmes membres de la société civile tels que le Gender Links et le REFMAP ont déjà réfléchi sur le sujet en Novembre 2011 lors de l'atelier sur le << Genre, la Paix et la Sécurité à Madagascar.

Cette réunion a été organisée dans le cadre du « Protocole Genre et Développement de la SADC, signé par Madagascar en 2008 et dont l'article 28 prône la participation des femmes dans la résolution des conflits et le maintien de la Paix.

4 ans après, nous constatons qu'il y a encore beaucoup de lacunes quant à l'application des résolutions prises à cette époque. Un journal de la place introduisant notre réunion de ce jour a fait la constatation suivante ;

Je cite :

Article de Midi : « Les femmes malgaches restent sous représentées dans toutes les sphères de décision en général et dans les domaines de la Construction de la paix et le maintien de la sécurité en particulier. Et ce malgré la signature et la ratification par Madagascar des instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de femmes. C'est une des raisons de la tenue du Dialogue des femmes » de ce jour.

Ce constat nous invite à réfléchir encore davantage sur les efforts à entreprendre. Dans le document du Baromètre sur le genre qui nous a été livré le 08 Mars à Tuléar, on parle encore du taux très bas de la représentation des femmes dans la sphère de décision politique.

L'indicateur de pauvreté révèle que 76% de la population vivent en dessous du seuil de la pauvreté et que l'accès à l'éducation et à la santé reste encore très difficile pour les femmes (10 femmes meurent par jour au moment de l'accouchement).

Excellence, Mesdames et Messieurs, au cours de cette rencontre, je pense qu'il est temps de reconnaître que nous-mêmes qui sommes là ne devrons pas rester immobiles en citant tous ces problèmes.

Il faut désormais étudier en profondeur les causes de ce retard dans l'application de nos résolutions. Il faut déterminer les facteurs de blocage qui nous empêchent d'avancer.

Il faut approfondir certains sujets comme la méconnaissance des textes de lois et instrument juridique.

Il nous faudrait regarder en face nos problèmes et essayer de comprendre pour pouvoir y apporter des solutions comme par exemple :

Comment les femmes malgaches qui vivent dans des milieux différents, qui évoluent dans des univers culturels et sociaux parfois opposés, et qui ne partagent pas toujours les mêmes intérêts, peuvent-elles être amenées à partager les mêmes visions et travailler ensemble ?

Nous sommes encore en plein dans l'insécurité, surtout dans le sud. Questions :

- Quel est le sort des femmes qui sont victimes de viol ou d'abus de toutes sortes lorsqu'il y a des attaques ?
- Celui des femmes qui doivent assurer la survie de leur famille en fuite lorsque leur village est incendié ?
- Comment pousser nos autorités étatiques à respecter leurs engagements et assurer leur devoir en tant que « garant de la paix et de la sécurité » à l'intérieur du pays et être Protecteur des biens et des personnes ?

Si nous osons aborder tous ces sujets et interpeller tous les acteurs, société civile, groupement politique et responsable politique pendant cette rencontre, je pense qu'on arrivera à inverser la situation et la réconciliation nationale deviendra une réalité.

En terminant je voudrais remercier la Représentante Spéciale de la Commission de l'Union Africaine en la personne de Mme l'Ambassadeur Awa Ahmed Youssouf qui a appuyé le processus et les démarches faits par Gender Links pour faire tenir cette réunion malgré le temps très court de préparation.

Je remercie Gender Links qui a travaillé avec nous la Plateforme de Femmes de l'Océan Indien pour échanger sur certains points du dossier.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.



BUREAU DE LIAISON DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE A MADAGASCAR REGUS (Bâtiment A1 -

Explorer Business Park - Village des Jeux Ankorondrano - Antananarivo 101 - Tel: 0202251212 - Email: au-madagascar@africa-union.org

Discours d'Ouverture

**Dialogue des Femmes Malagasy sur la Réconciliation et la Consolidation de la Paix à
Madagascar
23 mars 2015
Hôtel Ibis**

Mme. Hawa Ahmed Youssouf

Représentante spéciale de la Présidente de l'Union Africaine à Madagascar

Madame la Ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme ;

Madame la Médiatrice de la République ;

Monsieur le Représentant du Premier Ministre ;

Madame la Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale et Honorables Députés ;

Mesdames et messieurs les Membres du corps diplomatique et des Organisations Internationales et Régionales ;

**Mesdames et messieurs les Représentants des Organisations des Femmes de la Société Civile ;
Honorables invités mesdames et messieurs ;**

C'est pour moi un honneur de prononcer ces mots, aujourd'hui, à l'occasion de ce forum du Dialogue des Femmes malagasy sur la Réconciliation et la Consolidation de la paix à Madagascar. L'objectif principal est de mener un dialogue à la base entre les femmes Malagasy pour qu'elles contribuent aux processus de réconciliation et de consolidation de la paix à Madagascar.

Comme vous le savez la réconciliation et les élections municipales figurent dans l'agenda national et de la communauté internationale. Le Chef de l'Etat a déclaré à plusieurs reprises sa ferme volonté de conduire ces processus de réconciliation nationale et des élections à bon port afin de consolider la paix sociale et de créer les conditions nécessaires de stabilité politique, culturelle, économique etc.

Nous saluons en passant les différentes assises conduites par les différents acteurs nationaux (étatiques, religieux ou autres) pour la facilitation du dialogue entre plusieurs personnalités et pour l'esprit d'ouverture d'assurer une participation effective des autres entités représentatives de la communauté nationale.

Nous sommes également conscients des défis et des sacrifices parsemant ce dououreux long voyage qui est celui de la réconciliation nationale et la consolidation de la paix.

Mesdames et Messieurs, distingués invités ;

L'Union Africaine dans le cadre de son projet de consolidation de la paix 'Peace Strengthening Project' appuie les femmes malagasy de tous les horizons et classes sociales en signant l'Accord de Protocole avec Gender-Links pour lui offrir un espace d'expression et d'échanger de leurs aspirations sur les processus de réconciliation et de consolidation de la paix. Il serait vraisemblable de parvenir à la réconciliation 3

nationale avec « **la participation effective et l'implication efficiente des femmes malagasy** ». Les objectifs spécifiques de cette activité sont les suivants :

- **Conscientiser les décideurs sur le rôle et la place de la femme dans les processus de réconciliation nationale et de réforme du secteur de la sécurité ;**
- **Créer un cadre de dialogue entre les femmes Malagasy pour faire entendre leur voix et aspiration sur le processus de réconciliation et de consolidation de la paix/refondation de l'Etat ;**
- **Promouvoir la participation, la prévention et la protection des femmes dans le maintien de la paix et la résolution pacifique des conflits.**

Mesdames et Messieurs, distingués invités ;

Avant de conclure, Je témoigne toute ma gratitude au Gouvernement malgache, à tous les partenaires de l'Union Africaine, et en l'occurrence les organisations des femmes, des medias, ainsi que les hommes épris de paix ;

Conformément à l'article 10 du Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (signé par Madagascar le 28/02/2004, mais non encore ratifié), j'exhorté toutes *les femmes de participer adéquatement à la promotion et au maintien de la paix et dans tous les aspects de la planification, de la formulation et de la mise en oeuvre des programmes de reconstruction et de réhabilitation post-conflits.*

Well vell Madagasikara

MISOTRA

Je vous remercie pour votre amiable attention !

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom et prénoms	Région
TERA Albetine	Boeny
Papisy Landivelina Beatrice	Vakinankaratra
JOELISON Landry Jogéa	Boeny
AMINA	Diana
TOLIZARA Rasoanirina	Itasy
RAZAFINDRAKOTO Jane Aline Diana	Haute Matsiatra
RAMERIJAONA Parfait	Alaotra mangoro
RAVAOMIALITIANA Harimbinintsoa	Bongolava
RAZAFIARIVELO Acheline	Betsiboka
RAZAFITSARANDRO Norline	Anosy
NGADO Fleur Honoré	Menabe
RAKOTO ANIRIMIHANINA Simone Claire	Androy
RAHARIMALALA Lydia	Amoron'ny Mania
RAKOTOSIHANAKA Henintsoa Prisca	Atsimo Andrefana
RAZAFINJATO Aurélie Marie Augusitine	Haute Matsiatra
RAZAFINDRAHASY Jeanne Amelie Gertride	Ihorombe
MAMINANDRASANA Olitiana	Itasy
LANDRY Soambola Amelie	Diana
RANDRIARIMANANA Fanjaniana Emélie	Analajirofo
RAKOTONDRAINIVONONA Emelie Helisoa Panoeline	Atsimo Andrefana
HARINELINE Odette	Sofia
ANDRIANIRINA Mamy August	Haute Matsiatra
ZAFIMIHARY Eulaie	Analamanga
ANDRIAMASY Randrasoa Marie	Analamanga

RANOMENJANAHARY Manjatosoa Violette	Analamanga
La Princesse Zoendreniny Elakovelo Etsiosa Tsimbazatiana	Analamanga
TSIMITAFATSY Paul	Analamanga
JAONOSY Sylvia Jocelyne	Analamanga
RASOAZANANORO Tahiana Niaina	Analamanga
ANDRIANTSALAMA Marie Robertine	Analamanga
RAZAFIMALALA Marthe	Analamanga
RATSIRAKA Zoary Annick	Analamanga
RASOLOARISOA Marie Marcelline	Analamanga
Colonel RATEFINIAINA Sylvain	Analamanga
N'DIAYE Annie IBA	Analamanga
RAKOTOZAFY Voahangisaholiarimarondraibe	Analamanga
Via Celine Marie Yolande	Atsinanana
RANDRIAMAHEFA Née Khan Gallissan Suzy Marie Yasmine	Atsinanana
ZAFITSARA Marie Christine	Atsinanana
NAROVE Marie Paule Florence	Atsinanana
RAZAFINDRAKOTO Gaby	Atsinanana
ANDRIAMIHARISOA Valérie Faiza	Atsinanana

PHOTOS



Figure 1 : Ouverture officielle du Dialogue des Femmes sur la Réconciliation et la Consolidation de la Paix

De gauche à droite : Madame le Médiateur de la République, Madame la Représentante Spéciale de l'Union Africaine à Madagascar,



Figure 2 : Clôture officielle du Dialogue des Femmes sur la Réconciliation et la Consolidation de la Paix

COUPURES DE PRESSE

FANDRIAMPAHALEMANA SY FAMPIHAVANAM-PIRENENA

Vonona handray andraikitra ny vehivavy

Tontosa soa aman-tsara ny diniky ny vehivavy malagasy, manodidina ny fampihavanam-pirenena sy ny fametrahana ny fandriampahalemana, izay natao tao amin'ny IBIS Ankorondrano, ny 23 sy 24 martsa lasa teo. Fitakiana telo lehibe no tena nisongadina tao anatin'ny fehin-kevitra nivoaka tamin'izany : mitaky ny ho voasolo tena amin'ny salan'isa farafahakeliny 30% n'ny mpan-drav anjara ny vehivavy, mandritra ny fihaonambem-pirenena mahakasika ny fampihavanam-pirenena, izay hokarakarain'ny FFKM amin'ny faran'ny volana aprily izao. Takan'zy ireo ihany koa ny fampiharanana ny lalana sy ny andalana voasoritra ao anatin'ireo fananaranaha



Ivo mpandray anjara, miaraka amin-Rtoa Onitiana Realy, Ministry ny Mpoinina, nandritra ny dinika.

nataon'i Madagasikara sonia rehetra. Farany, mitaky ny handrasan'ny vehivavy anjara amin'ny dinika mahakasika ny tetikady ho an'ny fametrahana ny fandriampahalemana izy ireo, satria mafy kokoa ho an'ny vehivavy

ny fiantraikan'ny tsy fandriampahalemana Miantso sahady ny fahavonan'reo vehivavy avy amin'ny movansy rehetra izy ireo, sy ireo vehivavy avy amin'ny fiarahamonim-pirenena ihany koa. Hisy solontenan'ireo handray

anjara tamindry dinika ity moa, hanatona ny foliben'ny FFKM, hanatitra sy haneho izany fahavonana handray anjara amin'ny dingan'ny fampihavanam-pirenena izany.

Hanitra R.



Rédactrice en chef : Lala Tiana R.

Dépôt Legal : 1879/03/15

Impression : Imprimerie de la RN7

NB Tirage : 25 000 ex

Service publicité : 033 03 300 24

Adresse : Lot III I Boulevard Ratsimandrava

Soanierana

(Enceinte Mak Motors)

Mail : jejoo@moov.mg

Site web : www.jejoweb.com

COUPURE 1 : Article publié par Jejoo, mercredi 25 mars 2015



Date : 24 Mars 2015

ACTUALITES

MIRALENTA

Mitady ny toerany ao anatin'ny fampihavanam-pirenena ny vehivavy

A raky ny antontan'i Asa, dia mbola tsy heno mihtisy ny feo-ny vehivavy eo amin'ny fanapanahan-kevitra lehibe eo amin'ny flainam-pirenena, indrindra taorian'izay krizy nifanesy nolalovan'ny firenena izay. Noho izany indrindra no nahatonga ny Miralenta eo anivon'ny SADC, na ny Gender Links, eo ambanin'ny fahian'ny komisiôna an'ny Vondrona Afrikana, hikarakara ny Dinika ho an'ny vehivavy malagasy momba ny anjara toeran'ny vehivavy ao anatin'ny fampihavanam-pirenena sy ny fanamafisana ny fandriampahalemana. Netontosaina tetsy, amin'ny IBIS Ankorondrano nanomboka



Lalifine Papisy, solontenan'ny Gender Links eto Madagasikara

omaly izany dinika izany ao avokoa ny faritra 22, ary haharitra roa andro. Manodidina ny 60 ny mpandray anjara amin'ny dinika ity, ka voasolo tena

samiha, nahitana mpanao gazety vehivavy misa 5 ihany koa. Mandritra izay roa andro izay, dia hisy ny ioabary an-dasy sy afrika-sa maromaro, izay hamallana ny fanontaniana mahakasika ny anjara toeran'ny vehivavy ao anatin'ny fampihavanam-pirenena, ny mety ho sakana sy ny vahaolana amin'izany... izay fehin-kevitra mivoaka amin'izany dinika izany moa, dia homena ary hazavaina amin'ireo tomponandraikitra isan-tsokajiny izay hantefan'izany, araka ny fanazavan'ny solontenan'ny Gender Links eto Madagasikara, Ramatoa Lalifine Papisy.

Hanitra R.

COUPURE 2 : Article publié dans Jejoo, 24 mars 2015

2

Op

LES FEMMES A LA RECONCILIATION Représentation maximum exigée

Rideau, hier à l'hôtel Ibis à Ankorondrano, sur le dialogue des femmes Malgaches autour de la réconciliation nationale et la consolidation de la paix. Au final les femmes ont élevé leurs voix pour exiger s'être présentes dans toutes les instances de prise de décisions au pays.

«Nous exigeons à ce que les femmes soient représentées à 30% au moins durant la conférence nationale organisée par le Conseil œcuménique des églises chrétiennes de Madagascar (FFKM). Il n'est pas encore tard car cet événement ne se déroulera qu'au mois d'avril», a fait savoir la représentante de Gender links, l'affine Papisy.

Une délégation se rendra ainsi bientôt au siège du FFKM afin de manifester la volonté de ces femmes de participer activement à ces assises nationales. «Lors des assises régionales, les délégations ont été désignées par les mouvements. Peu de femmes ont alors pu participer à ces réunions. Nous demandons aussi à ce que les mouvements prennent en compte la présence effective des femmes».

Mise à part cette participation à la conférence nationale du FFKM, les participantes au dialogue des femmes Malgaches revendiquent aussi l'application des textes et lois signés et ratifiés par Madagascar.

Et enfin, les femmes aspirent à leur participation à toutes les décisions concernant la réforme de la sécurité. «L'impact de l'insécurité n'est pas le même sur les femmes et les hommes. Les femmes subissent dans la majorité des cas des violences. Ainsi, elles seront les mieux placées pour plaider en faveur de leur cas», a encore souligné la représentante de Gender links.

Nadia



Les femmes, prêtes à tout pour faire entendre leur voix.

COUPURE 3 : Article dans Les Nouvelles, 24 mars 2015

Dialogue des femmes

Les recommandations seront transmises au FFKM



Photo : Yvon Ranarivelo

Une vue partielle des participantes sur le dialogue des femmes.

Dans le cadre de la promotion et de l'épanouissement de la descendante d'Eve, Gender Links, avec l'appui de l'Union africaine, a pris l'initiative d'organiser le dialogue des femmes, afin de faire entendre leur voix et de les impliquer dans le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix. Un atelier se tient ainsi à l'hôtel Ibis, depuis hier à ce jour. A l'issue de ce forum, des recommandations ou des résolutions seront transmises au FFKM, au gouvernement et aux parties prenantes de la crise. Faut-il noter que les 22 régions du pays sont représentées à cet atelier et que les participantes sont issues de différents secteurs d'activité ? Toujours est-il que ce dialogue a pour objectif de conscientiser les décideurs sur le rôle et la place de la femme dans les processus de réconciliation nationale et de réforme du secteur de la sécurité. Il a été également question de la prévention et de la protection des femmes comme indiquées dans la résolution 1 325 du conseil de sécurité de l'ONU.

Dominique R.

LES ROBES LONGUES



Clin d'œil sur la mode

COUPURE 4 : Article dans Midi Madagasikara, 24 mars 2015

Réconciliation nationale Les femmes s'activent

Les femmes sont des actrices incontournables de la réconciliation et de la quête de la paix au pays. C'est pourquoi l'Union Africaine, en partenariat avec Gender Links Madagascar, a organisé depuis hier à l'hôtel Ibis d'Antananarivo le dialogue des femmes Malagasy sur la réconciliation et la consolidation de la paix à Madagascar. 60 femmes, tout secteur confondu, dont des politiques participent à cette réunion de deux jours.

Le pays a entamé le processus de réconciliation depuis la fin de 2014. Mais les femmes restent sous représentées, que ce soit au niveau des institutions impliquées dans la réconciliation, notamment au sein du FFM, que dans les différentes assises, d'après les explications de Alfine Papisy, représentante de Gender Links à Madagascar. Elle a mentionné que parmi les 44 membres du FFM, seulement 8 sont des femmes. Cette réunion vise à promouvoir la participation féminine au processus de réconciliation et de consolidation de la paix à Madagascar. Elle permet également de conscientiser les décideurs sur le rôle et la place de la femme et de

faire entendre leur voix et leurs aspirations dans le maintien de la paix et la résolution pacifique des crises.

Hawa Ahmed Youssouf, représentante de la commission de l'Union Africaine à Madagascar, a saisi l'occasion d'hier pour saluer les efforts entrepris par les autorités nationales et religieuses pour les différentes assises qui ont eu lieu dans la capitale et dans les régions dans le but de faciliter le dialogue entre les acteurs politiques du pays et pour les consultations de la population dans les régions. Elle a noté que la paix, la stabilité et la sécurité constituent une condition essentielle pour

l'épanouissement des femmes, et qu'il importe de reconnaître la contribution effective des femmes au processus de réconciliation nationale. Hawa Ahmed Youssouf a rappelé que l'année 2015 est décrétée par l'Union Africaine, année de l'autonomisation des femmes et du développement vers la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Les opinions des femmes, ainsi que leurs recommandations seront rassemblées dans un document. Ce dernier sera ensuite présenté aux différentes parties prenantes de la crise ainsi que les décideurs du pays. *Vola R*



*Les femmes sont également responsables envers la Nation
(Photo : Tsiry R.)*

COUPURE 5 : Article dans Malaza, 24 mars 2015

"Dialogue des femmes"

Parties prenantes à la réconciliation nationale

Rideau sur le « dialogue des femmes » qui s'est tenu les 23 et 24 mars dernier, à l'Hôtel Ibis à Ankorondrano, portant sur l'implication de la gent féminine dans le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix. A l'issue de cet atelier, Alphine Papisy de Gender Links a retracé les grandes lignes des résolutions prises lors de ce dialogue. Il en a été ainsi décidé que les fem-

mes soient partie prenante aux assises nationales initiées par le FFKM, de l'ordre de 30%, au moins. D'autres recommandations parlent également de l'adhésion de Madagascar aux traités internationaux non encore ratifiés. Que les descendantes d'Eve soient représentées aux instances dirigeantes du pays et qu'elles doivent aussi être partie prenante sur la réforme de la sécurité, un domaine

qui relève, jusqu'à preuve de contraire, de l'exclusivité du sexe fort. Cette représentante de Gender Links n'a pas manqué de souligner que ce « dialogue des femmes » va présenter des noms, des femmes bien entendu, aux prochaines assises sur la réconciliation nationale. Notons que la ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, Onitiana Realy a

été présente, hier, à la cérémonie de clôture. Ce fut une occasion pour la ministre de déclarer son engagement

pour la promotion et l'épanouissement de la femme.

Dominique R



La ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, Onitiana Realy, entourée par les participantes au dialogue des femmes.

"Grand Sud"

Naisance de la Solidarité des parlementaires

Conscients du fait que le «

député de Fort-Dauphin, Jerry Hatrefindrazana a été

vince de Toliara. Le renforcement de la lutte contre les

COUPURE 6 : Article dans Midi Madagasikara, 25 mars 2015

La participation des femmes n'est que symbolique

Les Balkans furent-ils vraiment une phase prépubertaire dans le développement de ce pays, dans la phase d'adolescence ou alors d'une insécurité ? Il ne faut pas dé minimisquer cette question. À présent, deux entités sont les deux entités du Conseil de la coopération régionale (CCIR) sont des Balkans, et toutes cinq entités ont été désignées pour siéger dans l'Assemblée parlementaire. Et plus, lorsque Bessone a été appelé au poste de chef de l'agence culturelle avec les autorisations nécessaires.

Dès lors, une évaluation des hommes désignés ne fait l'objet que à l'absence d'au moins deux participants dans une 12e religion, ou lorsque deux d'entre eux sont absents et la personne à désigner pour que les hommes désignés dans certaines églises soit désignée pour que les hommes désignés dans l'autre église soit désigné.

la réconciliation nationale et la représentation de la paix dans le pays.

«Les éléments élémentaires sont donc des processus ou mécanismes de grande complexité jusqu'au niveau de l'Univers. Mais, dans leur ensemble, les processus élémentaires sont les unités préminimes de la Réalité universelle, pouvant prendre la forme d'entités ou de formes. L'ensemble processuel des interactions universelles connaît par l'intermédiaire d'effets régulatoires une sorte de **PPCM**, qui nous amène à parler des **biens**.

Malgré le dépassement culturel de l'industrie pour l'industrie des connaissances, celles-ci ont néanmoins évolué sous forme d'écriture, leur fonction intellectuelle ayant été remplacée par une fonction culturelle.

Die Auswirkungen der Rezession auf die
Wirtschaft.

« Si l'issue de ces élections participatives n'aboutit pas à l'approbation d'un plan stratégique cohérent et prédictif de notre situation, et entraîne des débats sur les enjeux de la ville, alors il sera nécessaire que les élus et citoyens de plus de 18 ans soient autorisés à voter pour leur participation effective dans la gouvernance régionale. »



Ensuite, il faut prendre le temps pour finir la partie de culture des fleurs.

Mardi 24 mars 2015

COUPURE 7 : Article dans Les Nouvelles, 25 mars 2015

TABLE DES MATIERES

A- RAPPORT TECHNIQUE :	4
1- CONTEXTE ET SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD	4
1-1- <i>Parties signataires du Protocole d'Accord</i>	4
1-2- <i>Raison ayant conduit à la signature du Protocole d'Accord</i>	5
1-3- <i>Durée du Protocole d'Accord</i>	5
1-4- <i>Budget</i>	6
1-5- <i>Comment le don a été utilisé conformément à l'Accord</i>	6
2- OBJECTIF ET PRIORITE DU PROJET	6
2-1- <i>But et objectif du projet</i>	6
2-2- <i>Domaines prioritaires de l'ONG</i>	7
2-3- <i>Indiquer les noms des partenaires d'exécution</i>	7
3- MISE EN ŒUVRE DU PROJET	8
3-1- <i>Utilisation des fonds reçus</i>	8
<i>Le fond remis par l'Union Africain a été entièrement consacré à la réalisation du dialogue des femmes malagasy. Cela consistait à l'achat des matériels, les charges des participants, la location des locaux, la conception et la réalisation des invitations et des banderoles. (Cf 1-5). Les responsables financiers des deux parties prenantes ont travaillé en étroite collaboration, ce qui signifie qu'il n'y avait pas eu de problème au niveau de la gestion et de la répartition. Ils se sont rigoureusement conformés à la ligne budgétaire.</i>	8
3-2- <i>Problèmes rencontrés</i>	8
3-3- <i>Discussion des progrès au regard du plan de travail et du calendrier de mise œuvre</i>	8
4- PROFIL DES BENEFICIAIRES	9
4-1- <i>Typologie des participants</i>	9
4-2- <i>Graphes représentatifs des participants</i>	9
5- NOUVEAU PROJET ENVISAGE	10
5-1- <i>Nouvelle orientation</i>	11
5-2- <i>Coût de nouveaux projets</i>	12
B.RAPPORT FINANCIER.....	12
1. REPARTITION DE TRANSFERT DE LA CONTRIBUTION DU BUREAU DE LIAISON DE L'UNION AFRICAINE	12
2. CONFRONTATION DU BUDGET ALLOUE AVEC LA SOMME DEPENSEE	12
C- RAPPORT SUR LE DEROULEMENT DE L'EVENEMENT	14
1. METHODOLOGIE DE TRAVAIL	16
1.1 <i>Présentation thématique par des experts nationaux et internationaux</i>	16
1.2 <i>Travaux en atelier suivis des débats en séance plénière</i>	17

2. DESCRIPTION ET SYNTHESE DES PRESENTATIONS THEMATIQUES	17
2.1 L'ECONOMIE DES TEXTES INTERNATIONAUX SUR LES DROITS DE LA FEMME.....	18
2.2 LA PLACE DU GENRE DANS LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE-CAS PRATIQUE ET RESUME DE LA MISSION D'EVALUATION CONJOINTE EN REPUBLIQUE DE MADAGASCAR	21
2.3 PERSPECTIVES DE LA FEMME MALGACHE SUR LA PLACE DANS LA RECONCILIATION NATIONALE ET DANS LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE, BREVE PRESENTATION DU DRAFT DU PLAN D'ACTION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESOLUTION 1325. (MADAME IALFINE PAPISY, EXPERT NATIONAL ET COORDONNATRICE NATIONAL DE GENDER-LINKS).....	27
2.4 STRATEGIES POUR LA PLAIDOIRIE : RECOURS A LA PETITION-QUELLES APPROCHES ? (MONSIEUR FRANÇOIS BUTEDI, EXPERT DE L'UNION AFRICAINE-ELECTIONS ER RECONSTRUCTION POST-CONFLITS).....	28
3. LES TRAVAUX EN ATELIERS	31
3.1 QUID DU ROLE ET PLACE DE LA FEMME MALGACHE DANS LA RECONCILIATION NATIONALE ET REDACTION DE LA PETITION	32
3.2 QUID DE LA STRATEGIE SUR L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS DE FEMMES DANS LE SECTEUR DE LA SECURITE ET DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX OU SIMPLEMENT DANS LE MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC	34
3.3 PERSPECTIVE ET PLAIDOIRIE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ADOPTION, LA MOBILISATION DE FONDS, ET L'APPLICATION DU PLAN D'ACTIONS NATIONALE SUR LA RESOLUTION 1325 « LE GENRE, LA PAIX ET SECURITE ».....	35
3.4 QUID DES 33 QUESTIONS SOULEVEES PAR LES CHEFS RELIGIEUX FFKM	36